



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE DE LA DECENTRALISATION ET DE  
LA BONNE GOUVERNANCE  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE SIRIM BIRKE

## **PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON BALI**



**Période 2022 à 2026**

Elaboré par la population du canton Bali  
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Janvier 2022**

**Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama**

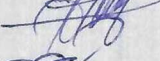




Session de validation du PDL du canton de Bali

En date du 02/ 03 / 2022

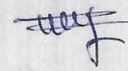
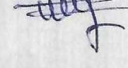
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 02/ 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Kahaouat Tehong - Tehong - Elevage 
2. Brahim Houssein Tidye - ANADIK 
3. Aboukhou Abdoulouye Issaka - Education 
4. Bachoume Ali Mounia - Environnement 
5. Kahaouat Saleh Awoual - Santé 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Houssein Abdoulouye Nourri - Pdt- CDA 
2. Abdel-Kerim Abdoulouye - Producteur 
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de \_\_\_\_\_ représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Yaya Khamat Issac président
2. KAMAL Yaya Adam vice président
3. Yacoub Abakar secrétaire
4. MAHADI Bahar Trésorier

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : ...Bali.....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de 13/20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de Bali est : satisfaisant





**Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama**


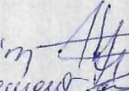
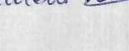
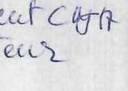
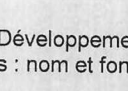
Session de validation du PDL du canton de Bali

En date du 02/ 03 / 2022

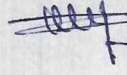
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 02/ 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama.

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Mahamat Tehong-Tehong - élève 
2. Brohimy Hassan Tilye - ANADER 
3. Abdoulaye Ioussa - Education 
4. Bacharime Ali Adouma - Environnement 
5. Mahamat Saleh Baoul - Santé 

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mousoum Abdoulouf Nour - Président CDA 
2. Abdoulaye Abdelkader - Producteur
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de \_\_\_\_\_ représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Yaya Mahamat Issa - président
2. Kamal Yaya Adam - vice président
3. Yacoub Abakar - secrétaire
4. MAHAM Baïar - trésorier

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : ...Bali.....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de <sup>13,6</sup> 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de ...Bali..... est : satisfaisant



# TABLE DE MATIERES

Liste des Abréviations .....	vi
Introduction .....	7
<b>I. Généralités sur le canton.....</b>	<b>9</b>
<b>1.1. Milieu physique .....</b>	<b>9</b>
<b>1.1.1. Localisation géographique.....</b>	<b>9</b>
<b>1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes .....</b>	<b>4</b>
<b>1.3.3. Pêche.....</b>	<b>12</b>
<b>1.3.4 Commerce .....</b>	<b>12</b>
<b>1.3.5 - Artisanat .....</b>	<b>12</b>
<b>1.3.6 Autres activités : La cueillette .....</b>	<b>12</b>
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine .....</b>	<b>14</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage .....</b>	<b>14</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	14
2.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	16
<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme .....</b>	<b>17</b>
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	17
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	18
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...) .....</b>	<b>19</b>
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	19
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	20
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement.....</b>	<b>21</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	21
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	22
<b>2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....</b>	<b>23</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	23
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	24
<b>2.6. Affaires sociales-Genre .....</b>	<b>25</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	25
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	26
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations) .....</b>	<b>27</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	27
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	27
<b>III. Sommaire des grands axes de développement des différents domaines.....</b>	<b>28</b>
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan .....</b>	<b>29</b>

4.1. Agriculture, Elevage, pêche .....	29
4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme.....	30
4.3. Economie.....	31
4.4. SANTE-Eau potable-Assainissement.....	31
4.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport .....	32
4.6. Affaires sociales-Genre.....	33
4.7. Gouvernance-Paix –Sécurité .....	33
<b>V. Mécanisme de la mise en œuvre, de pilotage et de suivi du programme d’actions</b> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5. 1. 1- Stratégie de pilotage et de suivi du programme .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.1. 2- Stratégie de mobilisation des ressources .....	37
5.1.3 - Stratégie de suivi et évaluation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.3 Planning annuel de travail .....	38
Conclusion .....	<b>43</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>44</b>

## **Liste de tableaux, cartes, figures**

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Bali ..... 5

## LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PASTOR	Programme d'Appui Structurant de Développement Pastoral
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## INTRODUCTION

Le Tchad est l'un des pays le plus pauvre de la planète. Il est situé géographiquement au cœur du continent africain qui couvre une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup> et compte une population estimée à 11 500 000 habitants, selon la source du Recensement General de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH, 2009). Aujourd'hui la population tchadienne serait estimée à **16 000 000** Habitants.

La nouvelle vision de l'Etat et des partenaires au développement vise la participation active de la population à la base.

Le Tchad a connu des difficultés depuis des années quant à son développement. Cela est dû en grande partie aux catastrophes naturelles provoquées par le changement climatique, et d'autres actions néfastes de déstabilisation du pays telles que les conflits armés fratricides.

En dépit, des efforts consentis de la part de l'Etat, les communautés au niveau local restent confronter à des multiples difficultés sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement, de l'élevage, de l'économie, de la sécurité alimentaire, de la nutrition etc.

Mais, depuis l'avènement de la démocratie en 1990, le Tchad s'est résolument engagé à adopter une nouvelle stratégie qui est le processus de décentralisation. Ce système permet aux populations de s'administrer librement dans le cadre d'un Etat unitaire.

Considérée comme un moyen d'assurer la gestion efficace et efficiente des collectivités locales, la décentralisation doit permettre de garantir la pérennité des ressources naturelles et des impacts des actions à travers l'implication et l'adhésion des communautés locales. Cette implication fait appel à la participation des communautés dans l'analyse des problèmes, le choix des axes stratégiques et des moyens à mettre en œuvre, la priorisation des actions à mener et la mobilisation des ressources et des acquis socioculturels, économiques, techniques bref,, la planification locale intègre toutes les couches sociales et les Organisations de la Société Civile (OSC à la base

C'est dans ce contexte de la logique de décentralisation prônée par le Gouvernement Tchadien qu'il s'est inscrit la planification locale laquelle permet de valoriser les initiatives communautaires et de construire de la citoyenneté locale par entremise des pratiques de bonne gouvernance.

Elle a pour objectifs

- Animer les communautés locales à la décentralisation ;
- Asseoir un dispositif cohérent et une vision commune de la population cantonale,
- Promouvoir un développement harmonieux et durable du canton ;
- Assurer aux communautés l'appropriation de la démarche du processus d'élaboration du PDL.

La planification locale est un instrument de développement participatif à la base aux services des communautés. En revanche, le Plan de Développement Local devient un document de référence qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. Les actions planifiées dans le Plan de Développement Local concourent à l'amélioration des conditions de vie de la population cantonale

C'est donc à travers de concertation et du consensus autour de la vision, des axes stratégiques et des actions à mener que la réalisation de ce document a été rendue possible.



## **Méthodologie d'élaboration du PDL**

- Pendant la phase de préparation l'OCL AL-TAKHADOUM a eu plusieurs rencontres auprès des chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG qui travaillent dans le Département de Dar Tama et plus particulièrement dans le canton Bali.  
Une visite de prise de contacts a eu lieu dans le chef-lieu du canton à Malaga le 25 février 2021. Une campagne d'information à travers des Assemblées Générales organisées à Malaga a été organisée le 04 mars 2021. Un atelier de lancement officiel a été organisé le 06 mars 2021 à Malaga qui a permis la création des grappes des villages à savoir Djangué, Malaga et Wiwat.  
Plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants lors de l'atelier de lancement officiel du canton. Pendant ces AG des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau grappe des villages.  
Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton.
- Au moment de la phase de Diagnostic Participatif des Assemblées Générales de diagnostic ont été organisées dans les grappes respectives du canton à savoir Djangué le 17 mars 2021, à Malaga le 18 mars, et à Wiwat le 19 mars 2021 pour mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. L'AG Cantonale de Diagnostic Participatif a été tenue le 24 juin 2021 à Malaga ; les groupes thématiques représentants les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Elle a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. C'est ainsi que les orientations techniques ont été données par les techniciens et des solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le 14 juillet 2021 à Malaga. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Malaga le 28 juillet 2021. Le consortium a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 26 octobre 2021 à Malaga. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 02 mars 2022. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

## I. GENERALITES SUR LE CANTON

### 1.1. MILIEU PHYSIQUE

#### 1.1.1. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Sur le plan Administratif, le Canton Bali dépend de la Sous-préfecture de SIRIM-BIRKE, Département de Dar-Tama et Province de Wadi-Fira/Tchad. Il est situé à environ 61 km au Sud de Guéréda, chef-lieu de Département et à 35 Km à l'Ouest du Chef-lieu de la dite sous-préfecture.

Le Canton Bali fait frontière avec le canton Faré au Nord, le canton Djimizé à l'Ouest, le canton Birak à l'Est et au Sud la frontière Soudan.

#### La carte du canton Bali



## 1.1. 2- Caractéristiques physiques

### 1.1.2.1- Climat,

Le Climat du canton Bali à l'instar des autres cantons de Dar-Tama est de type sahélien avec deux saisons : la saison des pluies très courte (3 à 4 mois) Juillet–Septembre avec des pluviométries moyennes qui oscille entre 300 et 600. Quant à la saison sèche plus longue (9 à 8 mois) jusqu'à Juin

#### A/ les vents

Le canton Bali est soumis sous l'influence de deux(2) vents dominants à savoir

L' harmattan et la mousson. L'harmattan est un vent sec du secteur Nord-Est vers le Sud-ouest qui souffle de Novembre à Mars. Il soulève de la poussière et du sable tout en desséchant la nature La mousson est un vent du secteur Sud-ouest vers le Nord-est qui souffle de Mai en Septembre en faisant appel à des nuages chargés de l'humidité.

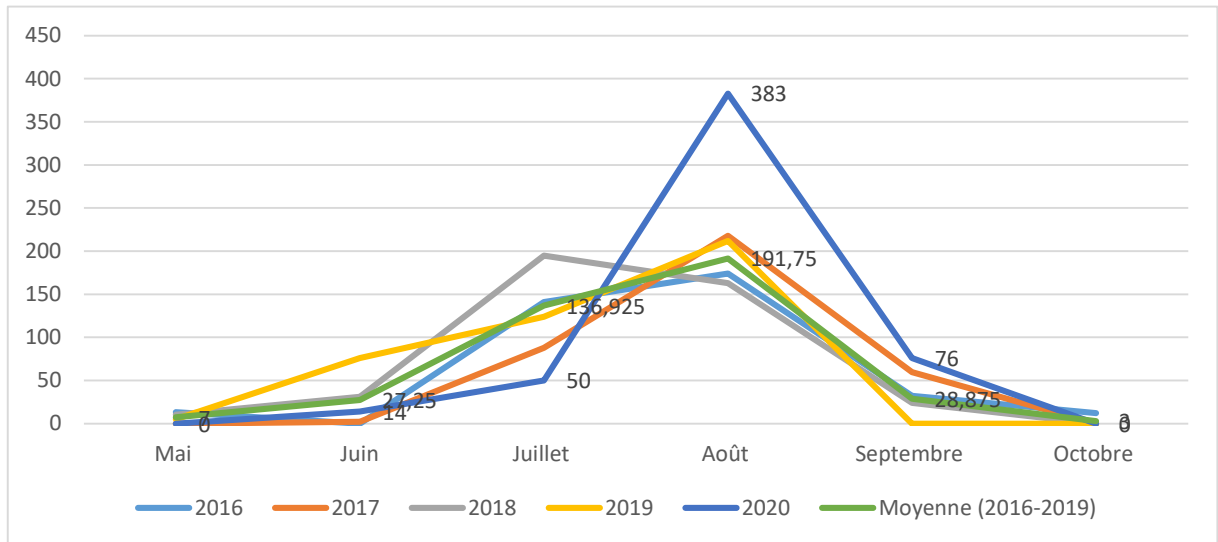
#### B/ Les températures

La température se situe entre 10 à 28 °C vers début Décembre à Février et s'élève jusqu'à 35 à 40 °C vers les mois de Mars –Mai. Cette variation s'opère selon les niveaux de précipitations.

#### C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dû essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'Août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition

très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'aout un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

#### **1.1.2.2-Le Relief**

Le relief du canton est caractérisé par des chaines montagneuses, des vallées, des plaines et des collines. La pente des élévations (Montagnes et collines) favorise l'érosion hydrique dans les superficies agricoles utiles compromettant ainsi la production agricole et sylvicole. . La plus haute montagne du canton est HadjarMarfaine à l'Est. Il existe des collines dont les plus importants sont :

- Hadjar Askar ;
- HadjarDjarakate;
- HadjarDouwéré ;
- HadjarKimno ;
- HadjarDourdouré
- HadjarGouh-Kéwé
- Hadjar lira
- HadjarGnoromo.

Par ailleurs, ces montagnes sont les lieux par excellence des cueillettes, de recherche de bois de chauffe, de construction d'habitat, de pâturage pendant les mois d'Avril-Mai-Juin où il manque de foin.

#### **1.1.2.3 - L'hydrographie**

Le réseau hydrographique du canton Bali est caractérisé par les ouaddis qui servent de passage de l'eau de ruissellement lors des grosses pluies, ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui servent pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux, à la consommation des ménages et le maraîchage. Ces ouaddis coulent de l'Est à l'Ouest et se déversent dans les ouaddis Birack. Ils sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Il est traversé par des nombreux ouaddis dont les plus importants sont :

- OuaddiWiwat, ouaddi Bali, ouaddi Hala, ouaddiGalta, ouaddiAgoumtou, ouaddiTchowtchow et ouaddiOumiya.

#### **1.1.3- Les ressources naturelles**

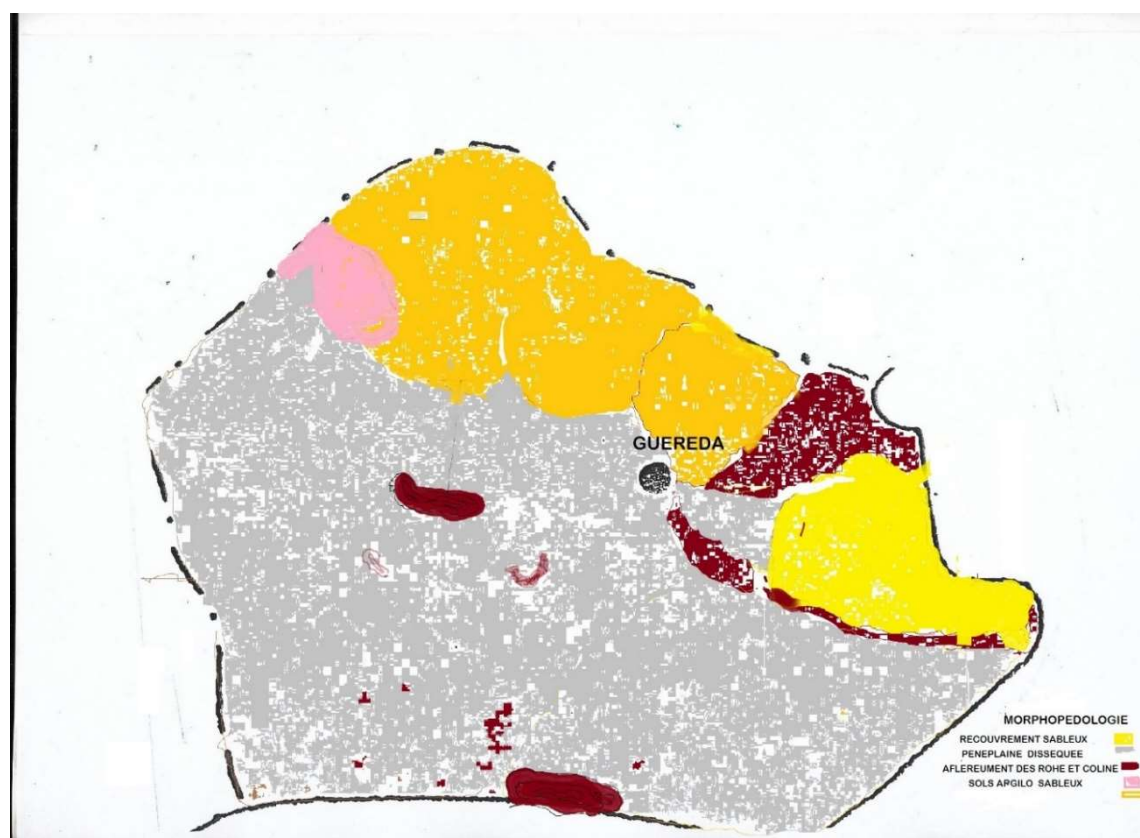
##### **1.1.3.1 - Les Sols**

Les sols du canton présentent des textures variées. Les principaux types de sols rencontrés sont :

- Les sols sableux : Ce type de sol occupe une bonne partie de la zone pauvre en matières organiques, ils ont une qualité agronomique faible ; néanmoins il est favorable à la culture du mil, d'arachide, et du sésame ;
- Les sols sablo-argileux : Ces sols se trouvent aux abords des ouaddis. Ils sont riches en matières organiques. Ces sols sont généralement compacts et à forte cohésion qui renferment un taux de matière organique assez élevé. Ils sont d'une qualité agronomique appréciable et permettent diverses cultures : les sorghos rouge et blanc, l'arachide, le sésame, le mil et la culture maraîchère (pastèque, piment, le concombre ; tomate, légume, betterave, carotte, Aubergine, poivrons etc ...) ;
- les sols ferrugineux avec socles affleurant non favorables aux cultures, mais utilisés comme pâturage.

Ces sols subissent une dégradation très accélérée due notamment à l'érosion hydrique et éolienne, aux mauvaises techniques culturales, aux feux de brousse, à la pression démographique etc...

Carte1 : carte pédologique du département du Dar Tama



### 1.1.3.2 - La Végétation

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées à dominance les épineux.

#### A/ La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des ouaddis et des savanes clairsemées associées aux collines. Les essences arboricoles prédominantes sont :

Noms scientifiques	En Arabe	En langue locale
Acacia Albida	Haraze	Itong
Acacia melifera	KitirAzarak	Minikirik
Acacia sénégal	Kitirabiat	Teytebirgnott
Acacia Seyal	Talha	Outgoute
Tamarindusindica	Ardeb	Bott
Balanites Aegyptiaca	Hadjilid	Erite
Diospyrosmespiliformis	Djokhan	Houmout
Anogeissusleocarpus	Sahaba	Trong
Prosopis africana	guirli	Kiskite
Myraginainermis	ABoungato	Ganite
Combretumglutinosum	Habil	Hebil
Sclerocariabierra	Himmet	Karat
Khayasenegalensus	Mouraye	Arouwa
Ziziphus S/P	Nabak,Korno	Kaigué/kouroum

#### B/ Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres ombrageux *Azadirachta indica* (neem) et le *Prosopis juliflora* (sesabane) qui servent de clôture aux champs et jardins. On note aussi la plantation des arbres



fruitiers tels que : les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers destinés à la consommation au niveau de ménages et une partie pour la commercialisation.

**N.B** : Cette végétation éprouve d'énormes problèmes dû au déboisement qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons et pour la vente.

Carte2 : carte les types de végétation dans le département de Dar Tama



### 1.1.3.3 – La Faune

Jadis, selon les témoignages de la population, le canton Bal-li disposait des ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme à travers le braconnage, la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutefois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, lièvres, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, varans, fourmiliers, porc epic, sarcelles, cigognes, serpentaires, manges- mil, rapaces etc.).

**N.B** : Ces espèces qui étaient nombreuses et permettaient à l'homme de subvenir aux besoins alimentaires se trouvent aujourd'hui de plus en plus en voie de disparition à cause des opérations des chasses des armes à feu, le surpâturage et les feux de brousses.

## 1.2 Milieu humain

### 1.2.1 Historique du canton

Etymologiquement, Bali vient du mot en langue locale « **BAL** » qui veut dire « **à ma conscience** » en français. Selon les témoignages des sages, l'identité du canton remonte d'une très longue histoire car c'est l'un des anciens cantons de Dar-Tama. Le canton Bali a connu de nombreux successeurs des responsables de canton.

La première nomination du responsable du canton date depuis **1934**. Il était désigné par le Sultan de Dar-Tama et est nommé « **AGUID** » au temps de la colonisation française au Tchad.

Des générations passèrent, Avec la réforme administrative Tchadienne, ce territoire qui est un regroupement des villages est devenu une entité administrative nommée « **CANTON** »

Les successeurs du canton

- MAHAMADENE HAMADI a régné durant 37 ans ;
- SOULEYMANE ABDELKERIM a régné durant 36 ans ;
- OUMAR SOULEYMANE a régné durant 7 ans ;
- ADAM YAYA IBRAHIM a régné durant 12 ans ;
- OUMAR SOULEYMANE a régné durant 13 ans ;
- ADAM YAYA est nommé chef de canton de 2007 à nos jours.

Les premiers occupants du canton sont les Tama. Ils sont constitués des divers clans parmi lesquels les plus nombreux sont: **Dingar, Djoro, Asanghor, Orogote, Kia, Mararid, Djilma, Walad sounouth, Djimek, Walad Sadia**. Ce sont des agropasteurs qui vivent de l'agriculture, de l'élevage et des produits de la cueillette. Par des phénomènes de migration à la recherche des terres des cultures, pâturages et l'eau, le canton accueille aujourd'hui des ethnies supplémentaires à savoir : **les Zakhawa, et les Gourane** qui sont totalement intégrées et y vivent ensemble depuis des décennies. Ces différentes ethnies vivaient dans le canton entretiennent entre elles des étroites relations dans les domaines social et économique

## 1...2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Bali dénombre **29 villages** pour une population estimée à **15077** habitants dans 3431 ménages.

### Récapitulatif des données démographiques

N°	Village	Nombre de ménages	Population			Nombre d'enfants à l'âge de scolarisation		
			F	H	T	F	G	T
1	Makdor	42	64	51	115	78	107	185
2	Kargona	58	63	40	103	110	97	207
3	Damdama	70	75	50	125	150	136	286
4	Malaga	109	98	90	188	232	187	419
5	Boworo	90	99	85	184	263	189	452
6	Ethethe	40	40	45	95	75	67	142
7	Toumoudo	127	120	102	222	241	184	425
8	Ardja	117	130	98	228	238	187	425
9	Tchowtchow	93	113	107	220	237	183	420
10	Djangdjéné	70	85	70	155	201	179	380
11	Kobong	80	88	74	162	228	192	420
12	Dourné	112	119	98	217	312	209	521
13	Galta	104	113	97	210	32	231	263
14	Korok	92	109	89	198	298	108	406
15	Darasalam	115	122	95	217	368	302	670
16	Didi-Ayé	74	87	69	156	188	149	337
17	Iyore	81	99	88	187	248	172	420
18	Agoumtou	69	89	81	170	184	157	341
19	Fadjar	47	89	70	150	96	79	175
20	Djangué (Hilésiame)	55	68	45	113	118	93	211
21	Djangué Tat	90	98	87	185	212	182	394
22	Wiwat Sud	73	98	77	175	189	143	332
23	Wiwat Nord	86	89	83	172	221	187	408
24	Gougourmo	74	86	67	153	174	152	326
25	Dourné	41	82	98	180	98	75	173
26	Aoumik	96	107	92	199	187	124	311
27	Amara Djedid	62	70	58	128	134	98	232
28	Katereyé	81	93	74	167	214	179	393
29	Leurné	117	119	88	207	236	186	422
	Total	2365	2712	2268	4980	5562	4534	10096
	TOTAUX	15076						

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Bali dispose des structures traditionnelles qui a leur tête le Chef de Canton, les notables, les chefs des villages et des représentants des différentes organisations culturelles, les jeunes, les femmes, les filles, le chef de terre, les cavaliers, des collecteurs de zaka, les personnes possédantes le pouvoir de chasser les sautereaux et des collecteurs locaux chargés de recouvrement des recettes dans les marchés hebdomadaires.

Le Chef de canton est le seul dépositaire du pouvoir traditionnel. IL est le répondant direct de l'administration publique locale, le garant de la stabilité de ses sujets en veillant au respect des règles, principes et normes qui régissent cette société. Le Chef de canton gère les affaires courantes avec l'appui des forces de l'ordre et rend compte à l'autorité administrative locale (Sous- préfet).

Dans l'exercice de son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors, d'un secrétaire et trois (03) goumiers. Le Secrétaire et les goumiers du Chef de canton sont payés par l'Etat. Les notables sont rémunérés sur la base du budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton par le système de garantie.

Le Chef de canton est représenté par des **MAGDOUM** dans des entités territoriales plus restreintes constituées des groupes des villages. On y compte deux (2) dans le canton ; ces Magdoum jouent les mêmes rôles chacun dans son essor. Ils sont redevables à leur Chef de canton. Sous l'administration des Magdoum, les chefs de villages assurent le bon fonctionnement de leurs communautés au niveau village et rendent compte aux dits Magdoum. La succession à la tête de ces différentes hiérarchies de chefferie traditionnelle est le plus souvent basée sur l'héritage après le choix du conseil des sages ; cette procédure concerne beaucoup plus les chefs de villages et le Chef de canton. S'agissant des Magdoum, ils sont désignés par le chef de canton sur proposition du conseil des sages. Ces procédures sont quelques fois dérogées ; les Chefs traditionnels peuvent aussi être légitimés par l'autorité administrative locale à travers un acte administratif.

Le canton Bali à l'instar des autres cantons de Dar-Tama est structuré en village

Le Chef de village ou communément appelé en langue locale IMAM administre le village. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, le Chef de village est généralement choisi par sa population et nommé ensuite par le Chef de Canton. Cette nomination est aisée car elle ne fait qu'avaliser le consensus conclu au sein de la famille des héritiers.

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux peu durables.

La principale religion pratiquée est l'Islam. Elle est le fondement de toutes les pratiques sociales et culturelles des communautés locales. Les rapports sociaux sont basés sur les principes religieux, les alliances, les intérêts socioprofessionnels et la lignée parentale. Les différentes communautés cohabitent pacifiquement en cas d'un problème il règle le plus souvent à l'amiable, selon les principes religieux et les conventions intercommunautaires.

La culture des Tama est basée sur la religion, les us et coutumes. On note l'existence des danses traditionnelles telles que : « **AL-KASS** », « **TESSA** », « **ARBA-A** », « **TEWELE** » Ces danses seraient célébrées à l'occasion des différentes cérémonies : dans c'est l'installation du nouveau chef, après la récolte, les fêtes religieux etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » soudanaises, congolaises et tchadiennes

Ainsi, sur le plan culturel, le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé en langue locale « **BALOUYOU TARAK** » et d'une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** » et une représentante des jeunes filles appelée « **MENIGOU DOUD** ». Ces organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes religieuses et traditionnelles...

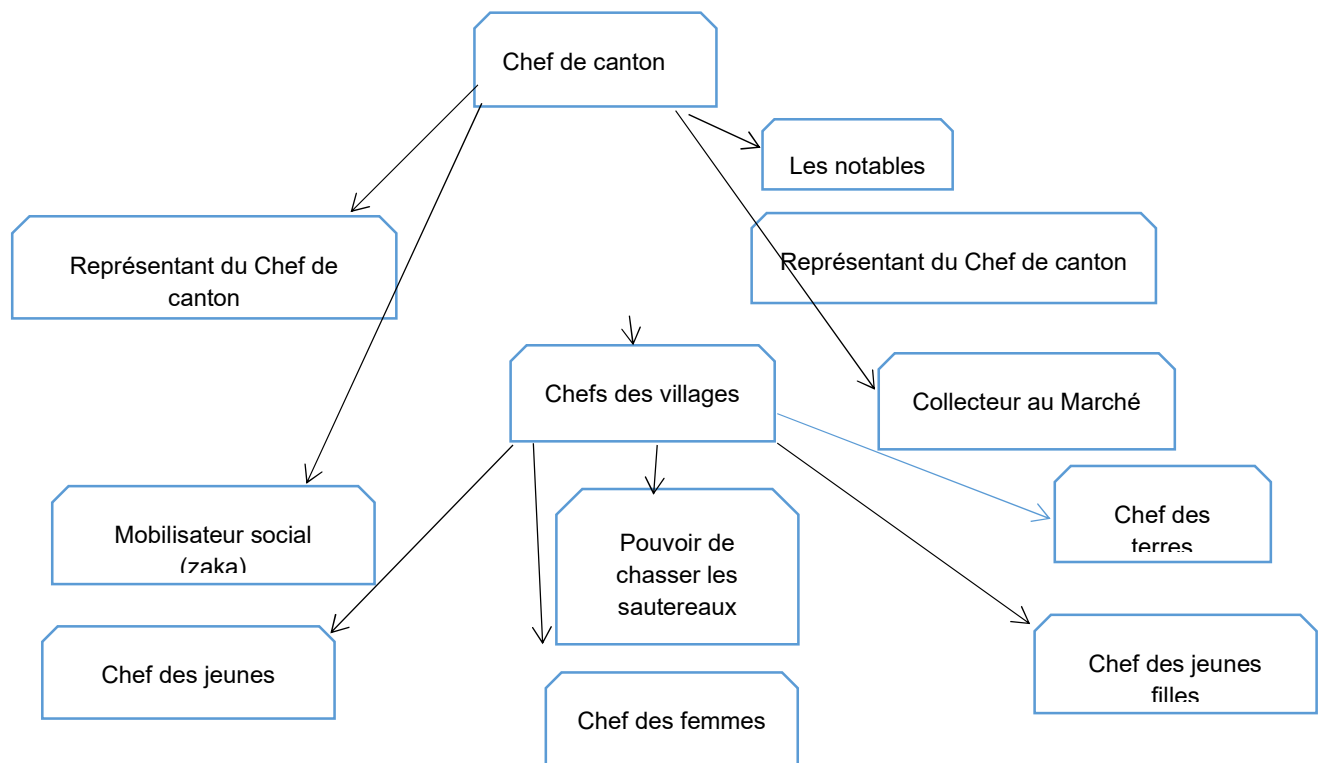
En outre, on note la présence des personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale, appelées « **WARNANG** ». Elles sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton et par clans. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés « **FIDJIRI** » sont chargés des affaires foncières. Des personnes disposant du pouvoir traditionnel héréditaire appelées « **DAMBARI** » chargés de chasser les sautereaux qui menacent les cultures.

Il existe des collecteurs locaux appelés communément en langue locale « **SOUWADJABAYE** » sont responsables de recouvrement des recettes (les taxes sur le bétail) aux marchés hebdomadaires appartenant au canton.

**N.B** : Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base d'un certain nombre de critères simples dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton.

### a)- La structure du pouvoir traditionnel

La structure du pouvoir à l'échelle cantonale à Bali est schématisée comme suit :



### b)- Le droit foncier coutumier.

La terre appartient à un groupe social ou clan qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté.

### c)- Principaux mode d'accès à la terre

La terre est gérée par les chefs de terre. Ces derniers sont les premiers occupants qui disposaient un système de gestion collective de la propriété foncière. Les terrains déjà exploités ou occupés sont utilisés de génération en génération par les mêmes familles. Ils peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Par contre, les terrains non exploités, leur attribution suscite une concertation entre les doyens d'âges de parenté familiale.

La terre ne s'achète pas mais elle peut être attribuée pour une exploitation temporaire contre un cadeau symbolique. L'appropriation de terres est fonction de l'appartenance à la communauté, des alliances ou du degré de l'intégration sociale.

### d)- Le Mode de Mariage et la dot

Le mariage est le plus souvent décidé par les parents. Autrement dit, le choix est opéré par le jeune époux mais sous-réserve de l'approbation des parents. Si les parents donnent leur approbation à partir de là, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille en apportant dans un premier temps une somme de cinquante mille francs (50 000FCFA) appelée « Salam ». A son tour, la famille de la jeune fille se concerta pour donner une réponse. La dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel. Généralement, le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique « Fatiha » est prononcée.



Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé.

Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié.

La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille d'apprécier leur gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille accompagné de sa femme.

**Remarque :** Le plus souvent ce sont des très jeunes qui se marient. C'est un mariage précoce ou forcé. Cette forme de mariage a de conséquence sur la vie de couple marié qui se caractérise généralement par l'abandon du foyer, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc.

Les vieux jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Ils sont les détenteurs de toutes les civilisations (personnes ressources) du canton.

Les jeunes habituellement partent en exode rural vers les pays voisins par exemple le Soudan ou la Libye pour chercher à satisfaire les besoins familiaux. Parmi d'entre eux restaient au village se livrent aux activités socioéconomiques. Sous la conduite de leur chef des jeunes, ils s'occupent de la mobilisation en cas d'un évènement majeur des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage. Cependant, ces jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés.

Les femmes jouent un rôle prépondérant dans les ménages Tama. Ces dernières, s'occupent du quotidien tchadien (celui de s'occuper de l'éducation des enfants, laver les ustensiles, préparer les repas etc...). Elles subissent toutes formes de violence basée sur le genre qui se traduisent par la non-participation aux décisions, le mariage précoce, l'interruption de leurs études scolaires. En plus de ses occupations ménagères, les femmes s'occupent des activités agricoles (pluviales et maraichères), l'élevage et développent des Activités Génératrices des Revenues (tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc... pour subvenir aux besoins des ménages.

#### **1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes**

##### **1.2.4.1 : Les organisations paysannes**

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offerts par les intervenants tels que : SECADEV, IAS, ANADER, PAM. Cependant, leur nombre dans le canton est très négligeable. On dénombre **07** groupements dans le canton. Ces groupements exercent des activités dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes) et social. Ils éprouvent d'énormes difficultés dans leurs fonctionnalités qui se caractérisent en général par :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et de rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base et documents de reconnaissance officielle ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;
- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.

On note la présence des groupements d'entraides sociales. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

## Liste des Organisations paysannes

Villages	Groupement	Date de création	Genre	Membre			Documents de reconnaissance		Vocation
				F	H	T	Oui	Non	
Malaga	HadjarMarfa-ine	2020	Mixte	07	05	12	X		Agropastoral
Wiwat	Assida 1	2017	Mixte	09	13	22	X		Agropastoral
	Assida ta	2017	Mixte	16	02	18	X		commerciale
	Garga	2017	Mixte	05	19	24		X	Agropastoral

### 1.2.4.2 : Les organisations modernes

Pour promouvoir les compétences locales en vue d'une appropriation et la pérennisation des actions sur le processus de la planification locale, d'autres structures ont été mises en place. Une Association de Développement Cantonal (ADC/CCD) est une structure locale qui a pour mission de coordonner les activités de développement, l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) Au niveau grappe des villages et l'Organisation de Développement du village (ODV) au niveau village.

#### - Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

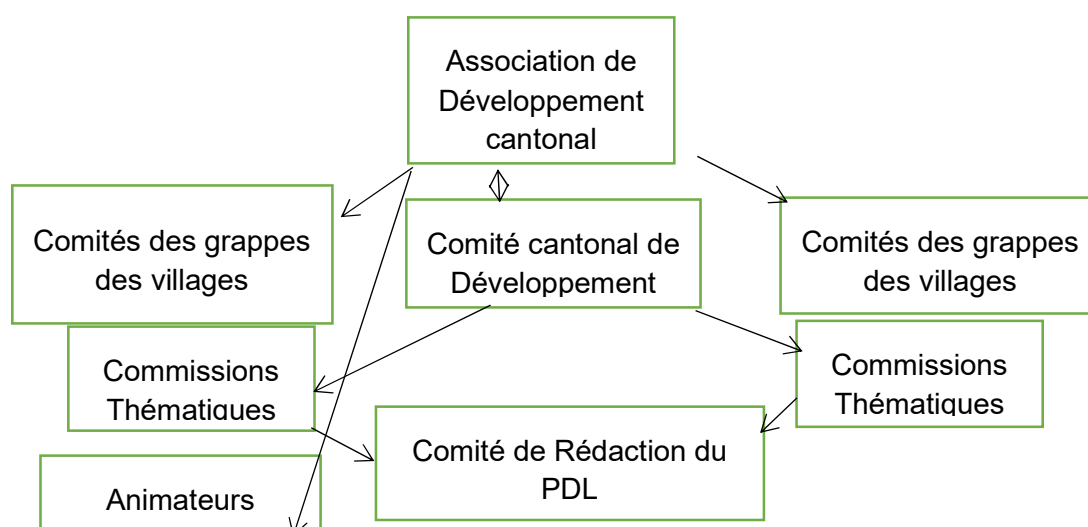
Le Comité Cantonal de Développement est une structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Il assure la promotion et est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement et des investissements pour tous projets inscrits dans le PDL.

Le CCD sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC dont les membres sont élus en Assemblée Générale Villageoise pour un mandat de 4 ans.

Spécifiquement, il est chargé de

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

L'organigramme de la structuration cantonale se présente comme suit :



### 1.2.5. Les intervenants :

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Bali

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
----	---------------	------------------------	-------------	---------

1	HCR	Assistance, plaidoyer et sécurité aux réfugiés	Installation et prise en charge des réfugiés dans les camps.	2007
2	PAM	Assistance alimentaire d'urgence aux réfugiés et aux personnes vulnérables.	Distribution des vivres/ratio	2008
3	IRC	Fournit des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population à travers les services sanitaires.	Mobilisation de la communauté à la prévention et traitement de la malnutrition.	2009
5	IAS	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	Construction des forages au service de la communauté locale.	2019 - 2020
6	CARE international	Fournir des services de prévention et de traitement de la malnutrition dans le District Sanitaire de Dar-Tama à travers leur projet de la Prise en charge de la malnutrition aiguë (PCIMA).	Dotation des centres de santé des Equipements /matériels pour la prévention et le traitement de la malnutrition.	2019 – 2021
7	SECADEV/CARE	Projet d'urgence et développement intégré à travers La sécurité alimentaire et nutritionnelle. La mise en place des COSAN et COGES dans le cadre du projet PROSSAN	Mobilisation et sensibilisation Communautaire dans le volet sanitaire et réalisation des projets de développement intégré, ...	2020-2025
8	BCI/Fédération Al-takhadom	Planification locale	Elaboration d'un PDL	2020- 2021

## 1.2.6 - Les infrastructures

Au cours de diagnostic, les Animateurs Locaux et les Comités de rédaction du plan de développement local RPDL avec l'appui de l'équipe projet avaient recensé quelques infrastructures dans le canton. Les pistes rurales ne sont pas aménagées. Il est souhaitable que la piste Guéréda-Malaga. Celles - ci sont détaillées par domaine dans les lignes ci-après :

### 1.2.6.1- Education

Le système éducatif est défaillant car sur l'ensemble du canton, on dénombre six (06) écoles dont une école officielle construite en matière durable et les cinq(5) autres communautaires. Ces écoles éprouvent des difficultés dans leurs fonctionnements. Ces difficultés sont liées au manque des enseignants de l'Etat et communautaires, l'hypothèse émise est la faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école.

L'instruction des enfants demeure un problème majeur dans le canton. Les parents sont peu motivés pour envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants sont seulement utilisés pour aller derrière les animaux d'une part et occupés dans des travaux champêtres et l'exode rural d'autres part.

**Tableau 1 :**

Localité	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux	Année de création	Année de construction
Malaga	Ecole officielle	Etat	fonctionnelle	En dur	2000	2012
Wijwat	Ecole communautaire	Population	fonctionnelle	En paille	2009	
Gougourmé	Ecole Communautaire	Population	fonctionnelle	En paille	2014	
Djandjangué	Ecole Communautaire	Population	Non fonctionnelle	En paille	2018	
Leurné	Ecole communautaire	Population	Fonctionnel	En paille	2009	
Djangué	Ecole communautaire	Population	Fonctionnel	En paille	2020	

**Tableau 2**

L'effectif des élèves par école et par classe en 2021 se résume dans le tableau ci-après :

Ecole	Nombre d'enseignants	Cycle	Classes	Effectifs des élèves		
				F	G	T
Malaga	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CE1			
Wiwat	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CM2			
Gougourmé	Un enseignant communautaire	Primaire				
Leurné	Un enseignant communautaire	Primaire				
Djangué	Un enseignant communautaire	Primaire				

### 1.2.6.2 – La Santé – Eau potable - Assainissement

Le Canton Bal-li dispose un centre de santé équipé des unités nutritionnelles. Par manque de construction d'un centre de santé, l'école est transformée en centre de santé où est logé le responsable de santé et une autre salle est devenue salle de consultation. Il est souhaitable et souhaité que les autorités cantonales, sanitaires et éducatives trouvent une solution pour déloger le centre de santé puisqu'il n'est pas conseillé que les élèves fréquentent l'école avec les malades.

On note des nombreuses maladies dont la plupart d'entre elles sont sources de la faible pratique d'hygiène et assainissement. On note aussi les effets d'inondation en saison de pluie qui favorisent la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et dermatiques.

La situation nutritionnelle demeure un facteur préoccupant de santé dans la localité en particulier (les enfants, les femmes enceintes et allaitantes). Elle résulte en réalité des plusieurs facteurs, la faible disponibilité alimentaire due à la mauvaise production agricole, à un régime alimentaire déséquilibré, à une méconnaissance de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, à des mauvaises habitudes alimentaires et au manque d'hygiène alimentaire et aussi à la consommation de l'eau souillée. Un nombre important des ménages pratiquent l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires mais beaucoup d'entre eux s'approvisionnent en denrées alimentaires en faisant recours aux marchés locaux. Les aliments locaux disponibles à la portée de la population sont les céréales et les légumineuses par contre les aliments comme les fruits, la viande et les légumes ne sont pas en permanence à la portée de la population pour que la communauté puisse soutenir les conduites d'alimentation. Le régime alimentaire est dominé par la consommation de la boule. A cela s'ajoute, la pratique traditionnelle néfaste, l'automédication, la coupe de la lulette et le sevrage brusque des enfants. D'après les témoignages des certaines mères d'enfants déclarent avoir pratiqué le sevrage brusque pour des raisons qu'elles étaient enceintes ou se croyaient enceintes.

Pourtant, il existe des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des grandes institutions telles que : IRC, PAM, CARE, HCR, qui interviennent à travers le District Sanitaire et fournissent des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population. L'ONG Care à travers son projet **PROSSAN** (Projet d'Amélioration des Soins de Santé Primaire et Nutritionnelle) Financé par le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle – Union Européenne 11ème FED appui le District Sanitaire de Dar-Tama en Santé - Nutrition. Cet appui se traduit par la Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) et la Mobilisation Communautaire (MC).

Sur le terrain plus particulièrement dans les villages du canton, l'ONG Care a construit des foyers d'apprentissages et de réhabilitation nutritionnelle (FARN). Ces foyers sont gérés par des relais communautaires formés et dotés des équipements/matériels de sensibilisation pour la prévention de la malnutrition (les boîtes à image). Ils s'occupent aussi de dépistage des enfants, les femmes enceintes et allaitantes à l'aide des outils tels que : la toise, le Muac, la balance. Ces outils sont utilisés généralement à prendre les mesures anthropométriques ; pour déterminer l'âge en mois des enfants de 0 à 59 mois ; calculer les indices anthropométriques et donner leurs significations ; et de classer le degré de la malnutrition selon ces indices. Les enfants ou les femmes dont leurs indices déclarés positives, ils seraient référés dans les centres les plus proches pour la prise en charge de leurs traitements.

Les maladies récurrentes enregistrées au centre de santé sont généralement : l'infection respiratoire aiguë simple, le traumatisme, les dysenteries, le paludisme, le mors du serpent et les cas inquiétants, c'est la malnutrition des femmes enceintes et allaitantes et les enfants.

#### **Tableau 1**

Voici une statistique des cas de malnutrition enregistrés en cours de l'année 2021.

Différents cas de malnutrition	Catégorie par sexe	
	Filles	Garçons
Malnutrition Aiguë Modérée (MAM)	19	22
Malnutrition Aiguë Sévère (MAS)	10	07
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>29</b>

## **Tableau 2**

Infrastructures socio sanitaires existantes

Localité	Bailleur	Nombre d'infirmiers	Matériaux construits
Malaga, Chef-lieu du canton	Etat	1	Logé dans les bâtiments de l'école

**Commentaire :** Dans l'ensemble, les équipements sanitaires paraient satisfaisants pour se soigner, mais le problème majeur reste la faible fréquentation de la communauté dans le centre de santé. Selon les témoignages, cette faible fréquentation est liée au problème d'habitude et de croyance. Leurs aînés se faisaient soigner au pays voisin à la République du Soudan dont à leur tour, ils préféreraient se soigner aussi au pays voisin que d'aller au centre de santé de leur canton en se basant sur le fait de dire des autres que les médicaments sont chères dans tous les services sanitaires au Tchad.

### **1.2.6.1.2.3 - L'hydraulique :**

Pour ce qui est de l'hydraulique, on note des infrastructures modernes deux (2) Pompes à Motricité Humaines (PMH) et deux (2) puits pastoraux dont un fonctionnel et l'autre inachevé. Ces ouvrages connaissent des problèmes dans leurs fonctionnements par faute de disparition des comités de gestion.

Localité	Bailleur	Nombre d'ouvrages	Etat de l'ouvrage	Matériaux de construction	Année de réalisation
Malaga	Etat	2 PMH	1 fonctionnel et une autre en panne	Dur	2008
	Etat	2 Puits pastoraux	1 Fonctionnel et l'autre inachevé	Dur	2006

## **1.3 – Les Activités économiques**

Les activités socio-économiques des populations du canton Bali reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, et celles les moins négligées telles que : les cueillettes et le petit commerce des sous-produits du bétail, Il existe aussi d'autres sources de revenus qui sont des prestations tels que l'exode rural des jeunes, la maçonnerie, les fabriques des briques, la main d'œuvre, la boucherie et le transport.

### **1.3.1 Agriculture**

L'agriculture est la première source de revenue de la population du canton. Plus de 80% de la population du canton pratique l'agriculture. Elle est basée sur trois (3) types des productions

- Les productions pluviales,
- les productions de contre saison
- les productions fruitières.

#### **A/Les productions pluviales**

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont listées par ordre d'importance : le mil, le sorgho, le haricot, l'arachide et le sésame. Ces récoltes sont destinées en grande partie pour la consommation au sein des ménages.

Les cultures de rentes (destinées à la vente) constituées essentiellement des produits tels que : l'arachide, le haricot et le sésame. Ces récoltes vendues serviraient à acheter les produits des premières nécessités, les matériels de labours et aussi à d'autres besoins supplémentaires.

#### **A1)- Les Surfaces cultivées et les rendements**

Compte tenu de la dégradation accélérée des terres cultivables dues à la nature accidentée du relief à cela s'ajoutent la densité de la population, la capacité limitée des producteurs en équipements/intrants, la faible technique d'exploitation agricole et les conflits agriculteurs-éleveurs, les superficies des champs exploitées sont très réduites. Selon les producteurs, la



superficie moyenne exploitée par ménage dans le canton se limite en majorité pour toutes spéculations confondues par campagne est de 3 à 4 hectares.

Les rendements varient d'une superficie à une autre car ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la nature des sols, la mauvaise répartition pluviométrique, les méthodes culturales, la dévastation des champs par le bétail, les ennemis des cultures etc. Toutefois, selon les témoignages des producteurs, les rendements moyens par ménage sont estimés entre 3 à 5 sacs pour des spéculations confondues.

#### **A2)- Outils et système de production**

Les outils sont généralement rudimentaires. Il s'agit de la houe traditionnelle, de la hache, des machettes utilisés par les vulnérables mais il y a aussi des nantis qui disposent des charrues.

Le mode de production dans le canton est de type extensif et se caractérise par un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères à cause de la pression démographique.

#### **A3/Système de conservation et de stockage**

Pour conserver les récoltes, la population du canton Bal-li construit des greniers en terre battue. Cette manière de conservation expose les denrées à d'énormes intempéries qui sont entre autres, l'humidité, l'effet des insectes et engendre de risque en cas d'incendie dans le village d'une part, et favorise une mauvaise gestion des récoltes (utilisation abusive pour l'achat des besoins des première nécessité) parce que c'est à la portée de la famille entière. Ce qui fait que les ménages ne disposent plus de stocks suffisants pour faire face à la période de soudure, ce qui les oblige à travailler dans les champs des nantis ou à pratiquer des prêts usuraires. Ces pratiques sont très rependues dans le canton.

#### **A4/Le calendrier agricole**

Activités	Période
Défrichage	Mai- juin
Labours/semis	Juin- juillet- Août
Sarclages	Aout- septembre
Récolte	Septembre – Octobre
Battage et stockage	Novembre - Décembre

#### **B/ les productions de contre saison**

Les cultures de contre saison se limitent essentiellement aux produits maraichères. Parmi les plus importants, on note : l'oignon, l'ail, la pastèque, la tomate, le piment, patate douce, gombo, courgettes et pomme de terre etc.... Ces cultures sont pratiquées tout au long des ouaddis juste après la saison pluvieuse (début octobre) et les produits issus de ces cultures sont en grande partie vendus au frais à bas prix dans les marchés hebdomadaires. Ces productions procurent d'importants revenus aux exploitants leurs permettant de contribuer pour subvenir aux besoins ménagers. Notons que c'est une activité pratiquée généralement par les femmes.

Malheureusement, ces producteurs connaissent d'énormes problèmes : la faible technique d'exploitation, la présence des ennemis des cultures, le manque des équipement/intrants maraichers.

#### **C/Les productions fruitières**

Les espèces les plus dominantes de ces productions dans le canton sont les Manguiers, le citronnier, Palmiers dattier, goyaviers et des papayers qui sont produits dans des jardins aux abords des ouaddis. Ces produits sont vendus à bas prix dans les marchés hebdomadaires.

#### **D/Moyens de transport**

Le transport des récoltes vers le village est très coûteux dans le canton car le moyen de transport le plus utilisé est la charge des chameaux qui varie entre 8 à 10 coros par quantité de 200 kg selon les distances. Cette population n'ayant pas ses propres moyens est contrainte de supporter cette charge. Cela constitue un manque à gagner car cette quantité du mil n'entre pas au village. Si seulement ces populations disposaient elles-mêmes de moyens de transport, ceci aura mieux contribué à combler ce déficit.

Tableau 1 : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine agricole

Atouts	Faiblesses
○ Existence des terres cultivables ;	○ Faible niveau d'encadrement des producteurs en techniques de production agricole ;

<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pluviométrie moyenne pour les cultures pluviales ;</li> <li>○ Disponibilité d'une main d'œuvre jeune, dynamique et engagée ;</li> <li>○ Existence des ouaddis et la nappe phréatique peu profonde favorable pour les cultures maraichères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible niveau d'accès aux intrants, équipements et matériels agricoles ;</li> <li>○ Absence des structures des micro- finance pour soutenir les agriculteurs ;</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et maraîchers ;</li> <li>○ Insuffisance de vulgarisation des variétés culturales ;</li> <li>○ Manque des infrastructures hydro- agricoles ...</li> <li>○ Insuffisance des moyens de transport.</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présence d'ANADER et de quelques ONG ;</li> <li>○ Présence des sites potentiels tout au long des ouaddis propices aux cultures ;</li> <li>○ Existence de plusieurs marchés ;</li> <li>○ Présence des fumures organiques des ingrédients pour la fabrication du bio pesticide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Forte pression d'érosion hydrique et éolienne ;</li> <li>○ Présence des ennemis de cultures ;</li> <li>○ Les effets néfastes du changement climatique ;</li> <li>○ Résurgence des conflits agriculteurs-éleveurs ;</li> <li>○ Appauvrissement des sols cultivables par la technique de mono -culture.</li> </ul>

Au regard des contraintes et menaces évoquées dans le domaine de l'agriculture, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Promouvoir l'accès aux moyens de production agricole ;
- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'utilisation des engrais organiques et des pesticides biologiques pour lutter contre l'appauvrissement des sols et les ennemis des cultures ;
- Promouvoir le système de rotation et de cultures associées ;
- Former les paysans en techniques culturales, gestion des produits
- Favoriser l'écoulement des produits ;
- Construire des magasins pour un meilleur stockage et une bonne gestion des produits agricoles.
- Appui en crédit et subvention des matériels agricoles aux producteurs ;
- Rendre disponible les semences améliorées aux producteurs
- La maîtrise de l'eau de surface et souterraine ;
- Renforcement du milieu OP et création des filières de production. ;
- Promouvoir la technique de production – conservation – transformation et commercialisation des produits agricoles ;

### 1.3.2 : l'élevage

Le canton Bali dispose d'un potentiel pastoral important et diversifié. L'élevage constitue la principale source de revenus pour une grande partie des ménages. Il est pratiqué par presque toutes les couches de la population et mobilise aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. Cependant, le système de production demeure extensif, peu productif et repose sur un élevage familial et traditionnel de prestige. Par ordre d'importance, les espèces animales élevées sont entre autres : les caprins/ovins, les bovins, les camelins, les équins, les asines et la volaille. La plupart de la population pratique l'élevage de type sédentaire. Ce dernier permet à la population de ne plus s'éloigner de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcs tout près de leur village pour les surveiller. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs rôtent dans les ouaddis aux alentours des villages pour paître.

Il figure deux modes de tenure : Le gardiennage direct sédentaire c'est à dire que les agro-éleveurs eux-mêmes s'occupent de leur bétail mais il y'a aussi le gardiennage indirect qui consiste à recruter des personnes amenées d'ailleurs selon des clauses bien appropriées.

Comme partout ailleurs dans le Dar-Tama, l'élevage est une composante essentielle de développement et demeure un secteur prioritaire. Il contribue substantiellement à la sécurité alimentaire et constitue une ressource pérenne et renouvelable sur laquelle les ménages peuvent compter pour améliorer leurs conditions des vies

#### L'Elevage des bovins

- L'élevage des bovins est de type sédentaire extensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale ou qu'ils le rattachent à l'agriculture.

#### L'élevage des petits ruminants

- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

#### L'Elevage de la volaille

- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton

Malheureusement, ce secteur connaît beaucoup de problèmes qui influencent négativement la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- le charbon bactérien,
- le charbon symptomatique,
- la fièvre aphteuse,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- dermatose nodulaire ;
- la tuberculose bovine et la parasitose....

#### Pour les petits ruminants,

Il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (bovin, caprin) ;
- charbon bactérien ;
- vers intestinaux ;
- pasteurellose et piétin ;
- Parasites gastro-intestinaux ;
- clavelée
- etc...

**Chez les volailles**, il faut noter la maladie de New Castle, Gumboro et choléra aviaire etc.

**Tableau 2 :** Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine de l'élevage

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cheptel important et diversifié ;</li> <li>○ Existence du pâturage et des points d'eau ;</li> <li>○ Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage et existence des bras valide ;</li> <li>○ Une communauté de type agro-éleveur ;</li> <li>○ Existence de zone de parcours...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Faible niveau d'encadrement des éleveurs ;</li> <li>○ Faible couverture vaccinale ;</li> <li>○ Pratique de l'élevage de prestige ;</li> <li>○ Insuffisance des infrastructures vétérinaires et de l'hydraulique pastorale ;</li> <li>○ Inexistence des initiatives et des matériels de transformation de la viande et d'autres sous-produits ;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Existence de poste vétérinaire ;</li> <li>○ Présence des ONG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires ;</li> <li>○ Dégradation des ressources naturelles pour l'alimentation du bétail ;</li> <li>○ Le surpâturage ;</li> </ul>

- Conflit agro- pastoral lié à l'accès aux ressources naturelles et le vol...

Dans le domaine l'Elevage, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Former des auxiliaires d'élevage et assurer un suivi vétérinaire régulier du bétail
- Promouvoir la constitution des GIP (groupement à Intérêt pastoraux) ;
- Définir des espaces pour les éleveurs.

### 1.3.3. Pêche

Cette activité n'est pas pratiquée par la population du canton par manque des points et cours d'eau permettant.

### 1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et se limitent principalement à la vente des produits agro- pastoraux. A cela s'ajoutent les produits d'artisanat et de cueillette. La position géographique du canton est favorable aux activités commerciales due à un nombre important des marchés ainsi que la traversée de la route Abéché- Soudan. Il y a aussi des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. Ces commerçants sont confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières, l'insécurité et au manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison des pluies et cela bloque généralement les activités commerciales.

Au regard des difficultés rencontrées dans le domaine commercial, les populations suggèrent les solutions suivantes :

- La création des structures d'épargne et des crédits autogérés ;
- L'aménagement des pistes rurales reliant les villages aux grands marchés.
- Octroi et subvention des moyens de transport agricoles ;
- Promouvoir des Activités génératrices des revenus.

**Tableau** : les marchés locaux pratiqués par les communautés du canton Bali

Marché local	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Birak	GM						
Marassabré			PM				
Wiwat	PM				PM		
Malaga		PM					

**GM** : Grand marché **PM** : Petit marché

### 1.3.5 - Artisanat

Les activités artisanales sont moins développées dans le canton Bali. Elles sont réparties en trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils aratoires, rudimentaires agricoles (houes, dabs, haches, coupe-coupe, couteau, sagaie, flèches, etc.) Les forgerons jouent un rôle très important parce qu'ils fabriquent des outils aratoires favorables aux activités agropastorales et aux ménages. .
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, secko ; les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie concerne la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Il y a ceux qui pratiquent la tannerie à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval...

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leurs permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

### 1.3.6 Autres activités : La cueillette

La cueillette est pratiquée par la communauté pour la subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les écorces, les fleurs etc... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples

usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.



## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 - Faible production et productivité agricole	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible encadrement des producteurs sur les techniques culturales ;</li> <li>Techniques de production agricoles rudimentaires ;</li> <li>Dégradation des espaces cultivées et cultivables ;</li> <li>Erosion hydrique et éolienne ;</li> <li>Mauvaise répartition pluviométrique ;</li> <li>Diminution de la fertilité des sols ;</li> <li>Surexploitation des terres cultivables ;</li> <li>Présence des ennemis des cultures</li> <li>Insuffisance des semences améliorées...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible rendement</li> <li>Insécurité alimentaire</li> <li>Famine</li> <li>Pauvreté</li> <li>Exode rurale des bras valides...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services techniques de l'Etat (ANADER) et ONG ;</li> <li>Existence des terres cultivables ;</li> <li>Présence des mains d'œuvres valides ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ;</li> <li>Valorisation des abords des ouaddis par la construction des ouvrages hydro-agricoles ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ;</li> <li>Sensibilisation de la population sur les techniques des rotations des cultures ;</li> <li>Revalorisation des fumures organiques pour amender les sols ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques de traitement bio-pesticide ;</li> <li>Promouvoir la multiplication des semences améliorées adaptées ;</li> <li>Appui en intrant et équipement agricole...</li> </ul>
2-Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des besoins de ménages ;</li> <li>Faible revenus des ménages ;</li> <li>Insuffisance des AGR ;</li> <li>Mauvaise gestion et destruction des récoltes par le bétail, incendie, rongeurs ;</li> <li>Insuffisance des magasins de stockages....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La cherté vie ;</li> <li>Rupture des stocks de céréale en période de soudure ;</li> <li>vulnérabilité des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des zones de production agricole ;</li> <li>Existence de l'ANADER et des OP ;</li> <li>Existence des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des producteurs sur la technique de production, transformation et conservation des produits agricoles ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entreposages</li> <li>Promouvoir les AGR ;</li> <li>Entreprendre la construction des magasins de stockage ...</li> </ul>

3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible couverture vaccinale des animaux ;</li> <li>• Insuffisance d'agents vétérinaires ;</li> <li>• Insuffisance des produits vétérinaires de qualité ;</li> <li>• Utilisation des produits vétérinaires prohibés...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse de la production et de la reproduction du bétail et de la volaille ;</li> <li>• Amaigrissement ;</li> <li>• Perte de valeur marchande ;</li> <li>• Mortalité des animaux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires ;</li> <li>• Existence de la zone de pâturage par endroit ;</li> <li>• Existence des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la couverture vaccinale du bétail et le traitement curatif et préventif ;</li> <li>• Encadrer les éleveurs sur les techniques de conduite de l'élevage ;</li> <li>• Renforcement de capacité du personnel vétérinaire ;</li> <li>• Formation et équipement des auxiliaires d'élevages ;</li> <li>• Création et équipement des boutiques d'intrants vétérinaires...</li> </ul>
4- Insuffisance de pâturage.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas climatiques ;</li> <li>• Action anthropique sur l'environnement ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Faible technique de production des aliments complémentaires ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacements à la recherche du pâturage ;</li> <li>• Perte du bétail ;</li> <li>• Conflits agriculteurs-éleveurs (divagation du bétail)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires ;</li> <li>• Existence de la zone de pâturage par endroit ;</li> <li>• Existence des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les éleveurs pour une utilisation rationnelle et durable des pâturages ;</li> <li>• Promouvoir des cultures fourragères et le stockage de foin ;</li> <li>• Sensibilisation des éleveurs sur les techniques de production et d'achat des aliments supplémentaires...</li> </ul>
5-Difficultés d'abreuver les animaux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pluviométrie ;</li> <li>• Tarissement rapide des cours d'eaux ;</li> <li>• Insuffisance des puits pastoraux et mares...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conflits autour des points d'eau ;</li> <li>• amaigrissement et mortalité du bétail...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nappe phréatique peu profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer auprès des autorités du domaine et autres partenaires à la réalisation des ouvrages pastoraux ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur la gestion des points d'eaux ;</li> <li>• Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale des éleveurs...</li> </ul>

## 2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1- Faible production et productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des terres cultivables ;</li> <li>• Existence des services techniques (ANADER) et des ONG</li> <li>• Existence des fumures organiques.</li> <li>• Présence des matériaux de construction ;</li> <li>• Abords des ouaddis propices à la culture agricole...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériel et équipement agricole ;</li> <li>• Entreprendre des actions d'amélioration des conditions des producteurs agricoles en réalisant des ouvrages hydroagricoles ;</li> <li>• Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures agricoles ;</li> <li>• Appuyer l'utilisation des fumures organique tout promouvant le système de rotation et association des cultures ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population sur les techniques des rotations des cultures ;</li> <li>• Revaloriser les fumures organiques pour amender les sols ;</li> <li>• Valoriser les abords des ouaddis par la construction des ouvrages hydro agricoles ;</li> <li>• Former les producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ;</li> <li>• Entreprendre des actions sur les techniques de traitement bio-pesticide ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ;</li> <li>• Promouvoir les semences précoces ;</li> <li>• Construire une boutique d'intrants agricoles.</li> </ul>
2- Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des cultures agricoles à travers l'acquisition des équipements/intrants ;</li> <li>• Initier et mobiliser les ressources pour la réalisation des ouvrages agricoles ;</li> <li>• Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des sites d'exploitations agricoles ;</li> <li>• Former les producteurs en techniques de transformation, commercialisation et conservation des produits agricole etc...;</li> <li>• Entreprendre la construction des structures de stockage ;</li> <li>• Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts ;</li> <li>• Initier les producteurs ou productrices dans l'octroi des crédits agricoles et mettre sur place des comités de surveillance des zones de pâturage...</li> </ul>
3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de services vétérinaire et des ONG ;</li> <li>• Existence des marchés et des organisations faitières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la santé animale tout en luttant contre les produits vétérinaires prohibés ;</li> <li>• Création des boutiques d'intrants vétérinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux produits vétérinaires de qualité ;</li> <li>• Former et équiper les auxiliaires d'élevage en kits vétérinaires ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur les traitements préventifs et curatifs et renforcement du personnel vétérinaire qualifié ;</li> <li>• Créer et équiper des boutiques vétérinaires villageoises.</li> </ul>
4- Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires et du pâturage ;</li> <li>• Nappe phréatique peu profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ;</li> <li>• Aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les éleveurs pour une utilisation rationnelle et durable des pâturages ;</li> <li>• Promouvoir des cultures fourragères et le stockage de foin ;</li> <li>• Sensibilisation des éleveurs sur les techniques de production et d'achat des aliments supplémentaires ;</li> <li>• Plaidoyer auprès des autorités du domaine et autres partenaires à la réalisation des ouvrages pastoraux ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur la gestion des points d'eaux ;</li> <li>• Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale des éleveurs...</li> </ul>

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation progressive des Ecosystèmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action anthropique ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Erosion hydrique et éolienne</li> <li>• Méconnaissance de la loi N° 14 ;</li> <li>• Effets néfastes liés au réchauffement climatiques ;</li> <li>• Taxe illégale imposée par certains agents des eaux et forêts...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désertification</li> <li>• Réchauffement climatique</li> <li>• Faible pluviométrie ;</li> <li>• Baisse de production agricole et végétale ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la faune et de la flore ;</li> <li>• Existence des services des eaux et forêts ;</li> <li>• Existence de la loi N°14 ;</li> <li>• Présence des wadis,</li> <li>• Pratique de la production de la gomme arabique ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les coupes abusives des bois verts surtout terminalia avicandex ;</li> <li>• Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressources forestières non ligneux et la protection de l'écosystème et de leur mesure d'accompagnement ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens fruitiers et forestiers</li> <li>• Surveiller les fabricateurs des briques qui coupent les bois pour les fours de briques ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;</li> <li>• Vulgariser les foyers améliorés dans les ménages ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et forestières ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ;</li> <li>• Conscientiser la population à la contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ;</li> <li>• Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ;</li> <li>• Suivi des textes de la législation forestière ;</li> <li>• Appui en produit phytosanitaire ...</li> </ul>

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des ressources végétales et quelques ressources fauniques ;</li> <li>• Présence des wadis ;</li> <li>• Existence du service des eaux et forêts...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ;</li> <li>• Entreprendre des actions de reboisement et de la mise en défens ;</li> <li>• Entreprendre des actions de formation et de sensibilisation sur la loi N°14 régissant la gestion de la faune et de flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre le coup abusif des bois verts ;</li> <li>• Renforcer le comité mixte pour la gestion des ressources forestières non ligneux et la protection de l'écosystème ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols et sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique ;</li> <li>• Vulgariser les foyers améliorés dans les ménages ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie ;</li> <li>• Conscientiser la population à la lutte contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage ;</li> <li>• Créer des comités mixtes pour la gestion de l'environnement ...</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des besoins des ménages ;</li> <li>• Faible rendement agro économique ;</li> <li>• Faible technique des producteurs sur la transformation, conservation et commercialisation des produits agropastoraux ;</li> <li>• Insuffisance des intrants et équipements agropastoraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité alimentaire dans les ménages ;</li> <li>• Vulnérabilité des ménages ;</li> <li>• Surcharges des travaux ménagers des femmes ;</li> <li>• Exode rural des jeunes valides ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des marchés,</li> <li>• Existence des commerçants</li> <li>• Existences des produits agropastoraux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux ménages à mieux production ;</li> <li>• Appui à la création et la diversification des AGR ;</li> <li>• Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ;</li> <li>• Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ;</li> <li>• Encadrement sur l'entrepreneuriat ;</li> <li>• Formation des artisans à améliorer leur métier....</li> </ul>
2-Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impraticabilités des pistes en saison des pluies</li> <li>• Insuffisance des moyens de transport</li> <li>• Eloignement des marchés...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mévente ;</li> <li>• Perte des produits ;</li> <li>• Prix dérisoire ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des bras-valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>• Aménagements des pistes rurales ...</li> </ul>
3-Manque des structures des micros finances	Tout le canon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière ;</li> <li>• Problème d'accès au crédit ;</li> <li>• d'appui (Caisses d'épargnes – crédits autogérées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneuriat local peu développé ;</li> <li>• Oisiveté des jeunes...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des potentialités économiques et groupements à vocation agro-pastorales ;</li> <li>• Existence des commerçant(e)s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des structures des micros finances ;</li> <li>• Initiation en caisse d'épargne et crédits autogérées ;</li> <li>• Formation sur l'entrepreneuriat...</li> </ul>

## 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenus des ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des marchés,</li> <li>Existence des commerçants</li> <li>Existences des produits agropastoraux...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer les ménages à faible revenu à mieux produire et à créer les AGR de manière diversifiées.</li> <li>Assurer la formation sur l'entrepreneuriat et des artisans aux métiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui aux ménages à mieux production ;</li> <li>Appui à la création et la diversification des AGR ;</li> <li>Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ;</li> <li>Création des marchés hebdomadaires dans les grands villages ;</li> <li>Formation des artisans à améliorer leur métier....</li> </ul>
Difficultés d'écoulement des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>Existence des bras-valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'écoulement des produits agricoles tout en aménageant les pistes rurales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>Aménagements des pistes rurales...</li> </ul>
Manque des structures des micros finances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des potentialités économiques et des groupements à vocation agro-pastorales ;</li> <li>Existence des commerçant(e)s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un plaidoyer pour la création des structures des micros crédits et tout en assurant la formation sur l'entrepreneuriat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaidoyer pour la création des structures des micros finances ;</li> <li>Initiation en caisse d'épargne et crédits ;</li> <li>Formation sur l'entrepreneuriat....</li> </ul>



## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1- Prolifération des maladies	Tout le canton	Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Prolifération des moustiques Faible couverture vaccinale ; Faible fréquentation de centre de santé et l'automédication...	Taux de mortalité et morbidité élevés ; Invalidité des personnes ; Traumatisme ; Baisse de l'économie ...	Présence d'un centre de santé et du personnel soignant ; Existence des ONGS...	Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ; Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé et l'utilisation de moustiquaires imprégnées Renforcement des capacités du personnel soignant ; Sensibilisation sur la vaccination de routine ...
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	Tout le canton	Insuffisance des infrastructures d'eau potable Faible technique de traitement des eaux de consommation ; Consommation des eaux non potables...	Prolifération des maladies hydriques et diarrhéiques ; Perte en vies humaines...	La nappe phréatique peu profonde et des matériaux des constructions ; Existence des quelques forages	Construction des forages, mini château ; Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques et plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux et la mise en place et formation des membres des comités WASH...
3. Complication liée à l'accouchement	Tout le canton	Faible fréquentation prénatale et postnatale ; Accouchement à domicile et mariage précoce et forcé ; Grossesses rapprochées et indésirés ; Méconnaissance de procédures d'accès à l'ambulance ; Eloignement du centre de santé et Insuffisance des matrones formées ...	Mortalité maternelle et infantiles ; Césarienne ; Fistules ; Fréquence des maladies néonatales...	Existence d'un centre de santé et de district à Guéréda ; Existence des ambulances dans le district ; Existences des matrones traditionnelles et des relais communautaires...	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ; Augmentation en moyens de transport des patients ; Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ; Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ; Renforcement des capacités du personnel soignant ...
4-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Tout le canton	Faible diversification et consommation des aliments calorifiques et Sevrage brusque ; Sous-alimentation ...	Maladies opportunistes ; décès...Mauvaise croissance e déformation des enfants...	Existence de centre de nutrition disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...	Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ; Sensibilisation de la population à la fréquentation de centre nutritionnel et sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Prolifération des maladies	Présence du centre de santé et du personnel ; Existence des ONG...	Améliorer les conditions d'accès à la santé primaire de la population.	Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ; Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé et l'utilisation de moustiquaires imprégnées Renforcement des capacités du personnel soignant ; Sensibilisation sur la vaccination de routine ...
Difficultés d'accès à l'eau potable	La nappe phréatique peu profonde ; Existence des matériaux des constructions ; Existence des quelques forages.	Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable en construisant des forages.	Construction des forages, mini château ; Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques et plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux et la mise en place et formation des membres des comités WASH...
Difficultés liées à l'accouchement	Existence d'un centre de santé et du personnel soignant ; Existence du district sanitaire à Guéréda ; Existence d'ambulance et des matrones...	Améliorer les conditions d'accouchement des femmes enceintes et allaitantes	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ; Augmentation en moyens de transport des patients ; Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ; Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ; Renforcement des capacités du personnel soignant ...
-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Existence des centres de nutrition Disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...	Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes	Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ; Sensibilisation de la population à la fréquentation de centre nutritionnel et sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...

## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ;</li> <li>Pesanteurs socioculturelles ;</li> <li>Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;</li> <li>déperdition scolaire ;</li> <li>Mobilisation des enfants pour les travaux champêtres et le gardiennage du bétail ;</li> <li>Insuffisance des matériels didactiques et équipements ;</li> <li>Non-respect des calendriers scolaires ;</li> <li>Insuffisances des infrastructures scolaires durables ;</li> <li>Faible prise en charge des maîtres communautaires ;</li> <li>Non motivation et le manque d'implication des autorités traditionnelles dans l'éducation...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analphabétisme ;</li> <li>Banditisme ;</li> <li>Exode rural ;</li> <li>Délinquance juvénile et sénile ;</li> <li>Déperdition des mœurs ;</li> <li>Frein au développement socioéconomique et culturel...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>Existence des enseignants formés et communautaires ;</li> <li>Présence des leaders communautaires (hommes et des femmes)...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>Création et construction des écoles ;</li> <li>Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>Création des centres d'alphabétisation ;</li> <li>Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>Lutter contre l'exploitation des enfants ;</li> <li>Dotation des écoles des forages et latrines ;</li> <li>Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des rôles et tâches des membres des APE ;</li> <li>Manque de structuration et programmes des APE ;</li> <li>Très faible dynamisme des APE ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise fonctionnalité des écoles ;</li> <li>Fermeture des écoles ;</li> <li>Abandon des écoles...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence d'inspection ;</li> <li>Présence des écoles et d'APE ;</li> <li>Existence des terrains plats...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la restructuration des APE ;</li> <li>Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches,</li> <li>Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ;</li> <li>Impliquer les femmes' dans les APE...</li> </ul>
Inexistences des infrastructures socioculturelles, sportives et récréatives	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non encouragement des activités socio-culturelles éducatives par le service de l'Etat et des parents...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délinquance,</li> <li>exode rural ;</li> <li>oisiveté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>Matérialisation des terrains de football ;</li> <li>Affectation des enseignants qualifiés en sport</li> </ul>

## 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>• Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>• Existence de quelques enseignants formés et communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la scolarisation et le maintien des enfants à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>• Création et construction des écoles ;</li> <li>• Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>• Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Création des centres d'alphabétisations ;</li> <li>• Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>• Lutter contre l'exploitation des enfants ;</li> <li>• Dotation des écoles des forages et latrines ;</li> <li>• Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'inspection ;</li> <li>• Présence d'APE ;</li> <li>• Présence des écoles ;</li> </ul>	Appuyer la formation et la restructuration des APE et AME en les rendant dynamique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la restructuration des APE ;</li> <li>• Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches,</li> <li>• Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ;</li> <li>• Impliquer les femmes dans la gestion des APE ;</li> <li>• Appui à la création des AME...</li> </ul>
Inexistence des infrastructures sociales, culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'inspection ;</li> <li>• Existence des espaces adéquates ...</li> </ul>	Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>• Matérialisation des terrains de football ;</li> <li>• Affectation des enseignants qualifiés en sport</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Surcharge des travaux ménagers des femmes rurales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>- Pesanteur socioculturel ;</li> <li>- Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>- Vieillesse précoce des femmes ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'Etat et des ONG ;</li> <li>- Existence des Hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>- Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...</li> </ul>
2. Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ignorance et analphabétisme des parents ;</li> <li>- Faible revenus des ménages à scolariser les enfants ;</li> <li>- Exploitations des enfants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation ;</li> <li>- Exode rural des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de l'Etat, des ONG, des partenaires et parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>- Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation sur le bien-être des enfants...</li> </ul>
3. Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>- Faible solidarité et déracinement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit de générations</li> <li>- Perte identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de quelque valeur de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>- Organisations des semaines socioculturelles cantonales</li> </ul>
4- Faible déclaration à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des actes d'état civil et l'éloignement de centre de déclaration d'Etat civil</li> <li>- Manque de centre de déclaration d'Etat civil dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de statut de citoyenneté ;</li> <li>- Méconnaissance de nombre exact de la population ;</li> <li>- Difficultés à l'âge adulte ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantons</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Surcharges des travaux ménagers des femmes	Existence d'Etat, des ONG et des Hommes ; Existence des parents	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>• Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>• Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>• Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport ;</li> <li>• Sensibiliser les hommes à assumer leurs responsabilités</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF	Promouvoir la protection et la scolarisation des enfants en particulier les filles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>• Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>• Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.</li> </ul>
Disparition progressive des cultures traditionnelles	Existence de quelque valeur de la tradition	Encourager la revalorisation des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>• Organisations des semaines socioculturelles.</li> </ul>
Faible déclaration à l'Etat Civil	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des centres de déclaration d'état civil ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>• Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et cantons.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
1. Conflits agro-pastoraux	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ;</li> <li>Faible capacité à régler les conflits ;</li> <li>Injustice sociale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>Bataille ;</li> <li>Perte économique ;</li> <li>Déplacement forcé ;</li> <li>Mort d'Homme ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des autorités locales ;</li> <li>Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance</li> </ul>
2. Faible capacité organisationnelle des OP	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de vie associative et des textes de bases des OP ;</li> <li>Manque de transparence dans la gestion et à rendre compte des OP ainsi que Création opportuniste des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de confiance</li> <li>Mésentente entre les membres des OP ;</li> <li>Disfonctionnement des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de capacité des responsables des OP ;</li> <li>Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes et sur la bonne gouvernance ;</li> </ul>

### 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1. Conflits agro-pastoraux	Existence des autorités locales ; Existence des ONG...	Améliorer la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance</li> </ul>
2. Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	Renforcer la capacité organisationnelle des OP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de capacité des responsables des OP ;</li> <li>Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des organisations paysannes et sur la bonne gouvernance ;</li> </ul>



### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
<b>Agriculture, Elevage</b>	Faible production et productivité et rendement agricole ; Faible production et productivité agricole ; Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériel et équipement agricole .Puis entreprendre des actions d'amélioration des conditions des producteurs agricoles en réalisant des ouvrages hydroagricoles et à la diversification des cultures agricoles. Initier et mobiliser les ressources pour la réalisation des ouvrages agricoles et faire promotion des AGR. Amélioration de la santé animale tout en luttant contre les produits vétérinaires prohibés et promouvoir les aliments complémentaires ainsi que la réalisation des ouvrages hydro agricoles...
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	Dégradation progressive des écosystèmes	Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles et assurer le reboisement et de la mise en défens. Entreprendre des actions de formation et de sensibilisation sur la loi N°14 régissant la gestion de la faune et de flore.
<b>Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b>	Faible revenus des ménages Difficultés d'écoulement des produits agricoles Manque des structures des micros finances	Appuyer les ménages à faible revenu à mieux produire et à créer les AGR de manière diversifiées. Assurer la formation sur l'entrepreneuriat et des artisans aux métiers. Faciliter l'écoulement des produits agricoles tout en aménageant les pistes rurales Faire un plaidoyer pour la création des structures des micros crédits et tout assurant la formation sur l'entrepreneuriat
<b>Santé-Eau potable-Assainissement</b>	Prolifération des maladies Difficultés d'accès à l'eau potable et celles liées à l'accouchement Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Améliorer les conditions d'accès à la santé primaire de la population. Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable en construisant des forages. Améliorer les conditions d'accouchement des femmes enceintes et allaitantes Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes
<b>Education-Jeunesse-Culture-Sport</b>	Faible scolarisation des enfants en particulier les filles. Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement. Inexistence des infrastructures sociales, culturelles et sportives	Promouvoir la scolarisation et le maintien des enfants à l'école tout en appuyant la formation et la restructuration des APE en les rendant dynamique Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Surcharges des travaux ménagers des femmes et exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux. Disparition progressive des cultures traditionnelles. Faible déclaration à l'Etat Civil	Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches Promouvoir la protection et la scolarisation des enfants en particulier les filles. Encourager la revalorisation des cultures traditionnelles Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil.
<b>Gouvernance-Paix -Sécurité</b>	Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil. Faible capacité organisationnelle des OP	Améliorer la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation Renforcer la capacité organisationnelle des OP

## IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### 4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation de producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Construction d'une série des seuils d'épandage	Ouaddi, Tchowtchow , Wiwat et Leurné,	ADC/CCD, OSC, et OP	90 000 000	9 000 000	2022-2026
3. Aménagement des quatre (4) sites maraichers	Wadi Tchaw-Tchaw, Wiwat, Leurné et Fadjar	ADC/CCD, OSC, et OP	16 000 000	1 600 000	2022-2026
4. Formation des producteurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits maraichers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Construction des cordons pierreux, diguette, digue filtrante	Wiwat, Djara, Darasalam, Malaga, Gougourmo, Djangdjagné	ADC/CCD, OSC, et OP	80 000 000	8 000 000	2022-2026
6. Appui en semence améliorée et adaptée	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Appui en intrant et équipement des matériels agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
9. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	300 000	2022-2026
11. Formation des (06) auxiliaires d'élevages et les équipés des kits vétérinaires	2 personnes par grappe	ADC/CCD, OSC, et OP	4 000 000	400 000	2022-2026
12. Formation des éleveurs sur les aliments complémentaires du bétail (cultures fourragères, pierre alléchées, natron...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
13. construction de (3) puits pastoraux	Djangué, Djang-djagnéet Korock	ADC/CCD, OSC, et OP	21 000 000	2 100 000	2022-2026
14. Construction de deux (2) parcs de vaccination	Malaga, Wiwat	ADC/CCD, OSC, et OP	8 000 000	800 000	2022-2026
15. Construction d'une boutique d'intrant vétérinaire	Malaga	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
17. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>262 000 000</b>	<b>26 200 000</b>	

## 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
2. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés en banco et métallique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	3 000 000	150 000	2022-2026
3. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
4. Formation et sensibilisation de la population sur la loi N°14/PR/2008	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
5. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Renforcement des capacités des (03) comités de protection de l'Environnement et des agents des eaux et forêts.	3 grappes du canton	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	2022-2026
7. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces avec les mini barrages	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
9. Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousses et à l'utilisation des produits végétaux ainsi que le braconnage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
10. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement et leurs mesures d'accompagnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
11. Sensibilisation de la population à lutter contre les feux de brousse et la chasse à la faune sauvage	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	2022-2026
12. Sensibilisation à la clôture des champs par des haies-vives et à la technique d'élagage de la haie morte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	300 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>30 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	

### 4.3. ECONOMIE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui à l'aménagement des pistes	Malaga-Birak Malaga- Guéréda	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
2. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des artisans	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Octroi des décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	2022-2026
6. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	2022-2026
7. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	15 000 000	1 500 000	2022-2026
8. Construction de (7) magasins communautaires villageois	Wiwat, Malaga, Djangué, Leurné, Drasalam, Korock, Gougourmo	ADC/CCD, OSC, et OP	56 000 000	5 600 000	2022-2026
9. Plaidoyer pour l'installation d'un réseau Airtel et/ou MoovAfrica(Tigo)	Localité à déterminer	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
<b>Total</b>			<b>103 000 000</b>	<b>10 300 000</b>	

### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	6 000 000	600 000	2022-2026
2. Formation des relais communautaires sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Création et construction d'un centre de santé	Malaga	ADC/CCD, COGES/COSAN	30 000 000	3 000 000	2022-2026
5. Sensibiliser la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
6. Sensibilisation sur la santé de reproduction, espacement des naissances et allaitement maternel exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
9. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	3 000 000	300 000	2022-2026
10. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
13. appui à l'orientation sur la demande de l'ambulance	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026

14. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Construction des Foyers d'apprentissages et réhabilitation Nutritionnelle (FARN)	Wiwat, Djangué, Malaga	ADC/CCD, COGES/COSAN			2022-2026
16. Appui à la construction des muni-Château	Malaga	ADC/CCD, COGES/COSAN	12 000 000	1 200 000	2022-2026
17. Réalisation de forages	Djangdjagné, Korock, Leurné, Gougourmo, Wiwat, GaltaSakhair, Djokhane, Ethéthé, Darasalam, Kiminé,	ADC/CCD, COGES/COSAN	40 000 000	4 000 000	2022-2026
18. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
19. Formation des artisans réparateurs des forages en panne	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 500 000	150 000	2022-2026
18. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
19. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>108 000 000</b>	<b>10 800 000</b>	

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui à la création des écoles	Djang-djagné, Koroc kDjokhane,	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
3. Construction des écoles	Leurné, Wiwat et Tchowntchow,	ADC/CCD, OSC, et APE	60 000 000	9 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui en matériels didactiques et à la création des centres d'alphabétisations formels	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
8. Appui aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
9. Réhabilitation des forages dans les écoles	Malaga,Wiwat et Tchowntchow,	ADC/CCD, OSC, et APE	9 000 000	900 000	2022-2026
10. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
12. Appui à la structuration et formation des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
14. Construction des (2) latrines dans les écoles	Malaga	ADC/CCD, OSC, et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
15. Création d'un centre socio-éducatif et sportif	Wiwat	ADC/CCD, OSC, et APE			2022-2026
<b>Total</b>			<b>82 000 000</b>	<b>8 200 000</b>	

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

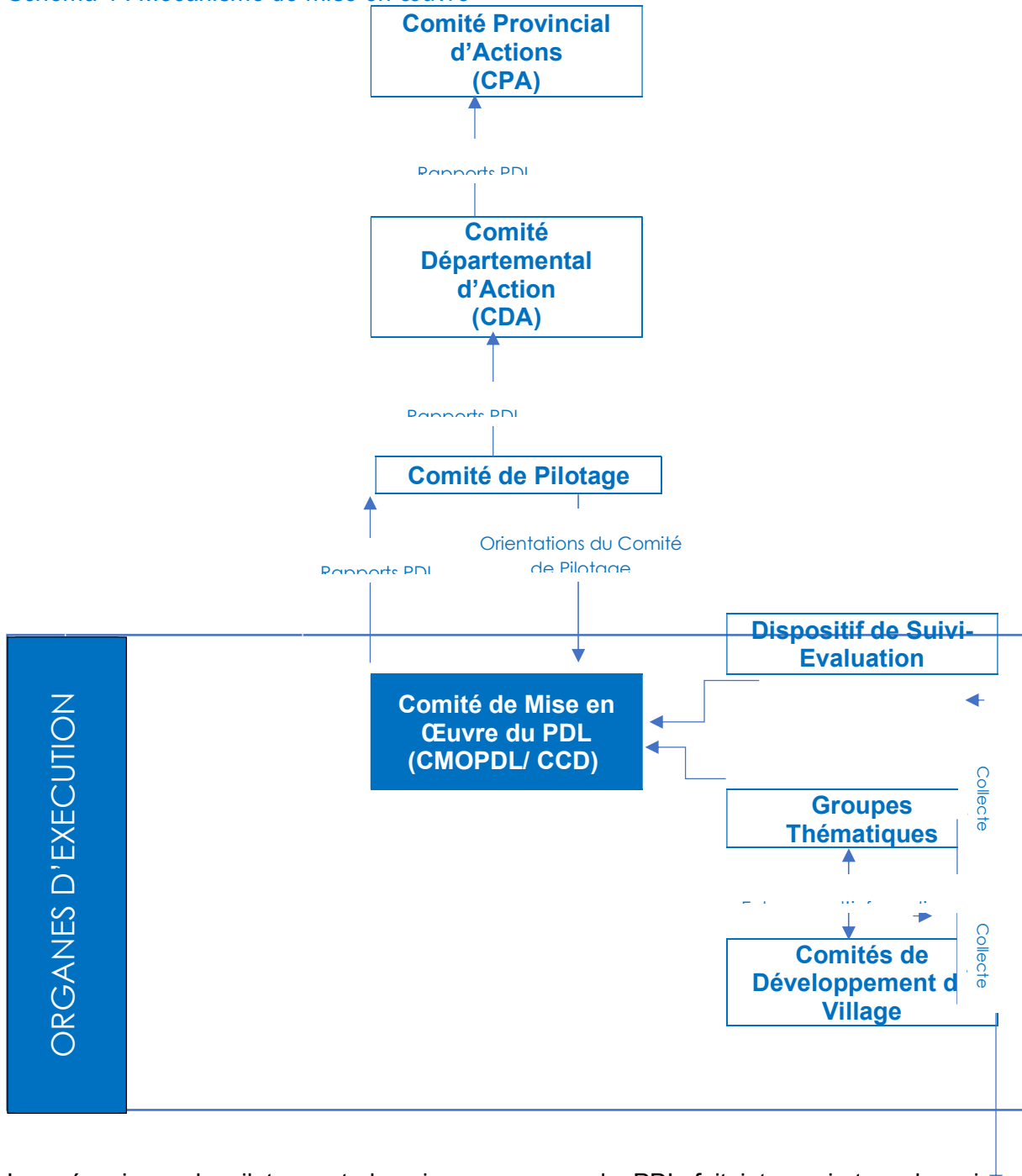
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de violence basée sur le genre (l'allègement des tâches des femmes dans les ménages.....) et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	10 000 000	1 000 000	2022-2026
2. Constitution des trois (3) greniers de sécurité alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	6 000 000	2022-2026
3. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
6. Plaidoyer auprès des autorités administratives créer les centre de déclaration d'état civil	Malaga	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
7. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>22 000 000</b>	<b>2 200 000</b>	

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX –SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Grappes des villages	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui au bon fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
5. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	2022-2026
6. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP			2022-2026
8. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>12 000 000</b>	<b>1 200 000</b>	

## V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.



## **MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS**

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

### **❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :**

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

## Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

## Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

## Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-

évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

### **5.1. 2- Stratégie de mobilisation des ressources**

La communauté cantonale se mobilisera pour assurer la mise en œuvre de son PDL à travers des financements locaux propres et des ressources à mobiliser auprès des différents partenaires. Les porteurs des différents projets s'engagent à contribuer tant bien en espèce qu'en nature (gravier, sable, main d'œuvre non qualifiée, etc.) selon les différents types de projets.

Lorsqu'un potentiel bailleur se prononce sur une action, la mobilisation se fera au niveau endogène à travers les AG, les réunions des grappes des villages et les réunions villageoises. Ces fonds proviennent de la contribution financière, matérielles et de la main d'œuvre de la communauté et les ressortissants du canton résidant à l'extérieur. Le CCD s'appuiera également sur les chefs de villages, les représentants des chefs des cantons pour la mobilisation de ces fonds.

L'ADC ouvrira un compte bancaire pour la mobilisation des ressources exogènes émanant des ressortissants du canton vivant à l'extérieur, des partenaires financiers, programmes et ONG. Le CCD utilisera la connexion téléphonique permanente pour cette mobilisation.

#### **A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Bali s'élève à une somme de six cent soixante-quinze million de francs(675 000 000 F CFA) dont soixante-six millions deux mille francs **66 200 000 F CFA** d'apport local et six cent huit millions huit cent mille francs (**608 800 000) F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90.19%** du budget global du PDL.

**B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD** Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera **10 000 FCFA/an** considéré comme adhésion et **5000 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

### 5.3.1 Agriculture-Elevage

Titre du projet	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui en semence pluviale et maraîchères	OuaddiWiwat, et Leurné,	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	00 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Construction des magasins communautaires	Malaga et Wiwat	ADC/CCD, OSC, et OP	12 000 000	1 200 000	10 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Construction des puits pastoraux	Djangué, Korock	ADC/CCD, OSC, et OP	14 000 000	1 400 000	12 600 000	Etat et partenaires	2022	1 an
10. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 500 000	150 000	1 350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
11. Appui en initiation des ménages en petit élevage des volailles, embouche ovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>41 500 00</b>	<b>4 150 000</b>	<b>37 350 000</b>			

### 5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>8 000 000</b>	<b>800 000</b>	<b>7 200 000</b>			

### 5.3.3 Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
5. Plaidoyer auprès des institutions des micro-crédits pour la mise en place d'une caisse d'épargne	Guéréda	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
2. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Octroi des moulins à mil et Octroi des presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	6 000 000	600 000	5 400 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Plaidoyer pour l'installation d'un réseau Airtel et/ou MoovAfrica(Tigo)	Localité à déterminer	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>19 000 000</b>	<b>1 900 000</b>	<b>17 100 000</b>			

### 5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
3. Sensibilisations des femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial et à éviter les sevrages précoces.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
6. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
7. Appui à la formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
8. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
9. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
10. Organiser les séances de sensibilisation des parents à une alimentation équilibrée des enfants et des femmes allaitantes	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
11. Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
12. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat partenaires et	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>43 000 000</b>	<b>4 300 000</b>	<b>38 700 000</b>			

### 5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la création des écoles	Djang-djagné, KorockDjokhane,	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui aux affectations des enseignants formés	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation à la plantation des arbres dans les écoles	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la structuration des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	500 000	50 000	350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Appui à la formation et recyclage des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>5 500 000</b>	<b>550 000</b>	<b>4 950 000</b>			

### 5.3.6 Affaires sociales-Genre



Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>8 000 000</b>	<b>800 000</b>	<b>7 200 000</b>			

### 5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcement des capacités des comités cantonaux de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Djangué, Malaga, Wiwat	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Formation des OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre comptes aux membres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>5 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>4 500 000</b>			

## CONCLUSION

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du Bali s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispos d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Bali d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Bali pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.

## ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**  
**DAR TAMA**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons de la troisième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Djimezé dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- Canton : Bali dans la sous-préfecture de Sirimbirké
- Canton : Gnéré dans la sous-préfecture de Kolonga
- Canton : Koukouré dans la sous-préfecture de Kolonga

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53/ 99 30 59 63

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Sirimbirké

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA de la Sous-Préfecture de**  
**Sirimbirké**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit du canton :

- canton : Bali

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans le dudit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

Tél : 66 72 24 53 / 99 30 59 63

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Date 20 Janvier 2021

**A**  
**Sa Majesté Chef de Canton**  
**De : BALI**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 25janvier 2021 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL  
CANTON KOURSIGUE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 26 janvier 2021

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

***Objet*** : *Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton*

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 25 janvier 2021 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2021 à 9 heures. Lieu : école de Malaga.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

**ADAM GARGACHE**

Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,  
Personnes ressources contactées,

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire et  
des collectivités Territoriales Décentralisées  
Province du Wadi-fira  
Département de Dar-Tama  
Sous-préfecture SirimBirké  
Canton : Bali



Unité- Travail- Progrès

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale

L'an deux mille-vingt-un et le quatre mars s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Malaga.

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il y a la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des Animateurs locaux du canton.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD et le divers.

En abordant le premier point qui concerne les rôles et tâches des membres de l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD qui sera chargée d'appuyer la conduite du processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL. Elle va jouer un rôle majeur entre la communauté, les partenaires de développement et les prestataires des services. Le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC assurera le processus d'élaboration, défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation et sa large diffusion. Elle appuiera et encouragera la mobilisation des ressources locales contreparties pour le cofinancement des projets du canton. A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	N° téléphonique
1	Président (e) :	YAYA MAHAMAT ISSACKH	M	Wiwat	66 49 40 90
2	Vice –président (e) :	KAMAL YAYA	M	Malaga	68 85 01 66
3	Secrétaire General	AMIR SOULEYMANE	M	Malaga	68 85 19 12
4	Secrétaire Adjoint	YAKHOUB AHMAT	M	Leurné	
5	Trésorière Générale :	FATIME ABAKAR	F	Djngdjiangué	
6	Trésorière générale Adjointe :	MAHDI BAHAR YAYA	M	Malga	60 41 04 50
7	Chargé (e) des matériels :	KALTOUMA SOULEYMANE	F	Djokhane	
8	Chargé des matériels :	ABDELKERIM MAHAMAT	M	Korok	92 65 84 53
9	1ér Conseillère	HAOUA ABDALLAH IDRIS	F	Tchawtchaw	60 41 05 59
10	2émé Conseiller	GAMAR MOUMINE ABDALLAH	M	WIWAT	
11	3émé Conseiller	ATOM HASSAN	M	Djokhane	
12	Commissaire aux comptes :	ZENABA ABDOULAYE	F	Wiwat	
13	Commissaire aux comptes	BAKARI ABDALLAH	M	Wiwat	66 02 03 47

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC/CCD afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Malaga, le 04 mars 2021

Les participants

Après quelques mois d'activités d'élaboration il s'avère nécessaire de restructurer l'ADC. C'est lors de la validation cantonale le 28 octobre 2021, les membres ont procédé à la restructuration.

**La nouvelle Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD restructurée**

**Canton : Bali**

**Procès-verbal**

L'an deux mille vingt un et le vingt-huit octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issue de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mis en place le 06 Mars 2021, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

**Président** : YAYA MAHAMAT ISSAKH

**Vice- président** : KAMAL YAYA

**Secrétaire Général** : YAKHOUB ABAKAR MAHAMAT

**Secrétaire Général Adjoint** : YAKHOUB SOULEYMANE

**Trésorier Général** : FATIME ABDALLAH IDRIS

**Trésorier Général Adjoint** : MAHDI BAHAR YAYA

**Chargés de matériels** : KALTOUMA SOULEYMANE

AHMAT SOULEYMANE

**Conseillers**: ABDALLAH ISMAIL

GAMAR MOUMINE ABDALLAH

ATOM HASSANE

**Commissaires aux comptes** : BAHAR ABDALLAH et ZENABA ABDOULAYE

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Malaga, le 28 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Les animateurs locaux cantonal (ALC)

N°	Nom et Prénoms	Localité	Contact téléphonique	Sexe
1	YAYA MAHAMAT ISAKH	WIWAT	99 36 03 73/66557893	M
2	FATIME ABDALLAH	MALAGA	66588975	F



Liste des Membres des commissions thématiques (CT)  
 Calendrier de travail des CT  
 Rapport des travaux des commissions thématiques

**Liste des personnes ressources**

N°	Nom et Prénoms	Localité	Fonction
1	AHMAT ADAM	AGANTI	Chef de village
2	FATIME ABDALLAH	MALAGA	Représentante des femmes
3	KAMAL YAYA	MALAGA	Goumier
4	IBRAHIM YAYA	MALAGA	2 <sup>ème</sup> Magdoum
5	BAKRI OUSMANE	MALAGA	Notable
6	AMIRE SOULEYMANE	MALAGA	Notable
7	ABAKAR MAHAMAT	KOROK IYOR	Chef de village
8	SOULEYMANE ISMAIL	WIWATE BORENT	Chef de village
9	ABDOU ABDOULAYE	BAORA	Chef de village
10	ABAKAR IDRIS	DJANGUE SAKHAIR	Chef de village
11	ALLIMINE YOUNOUSS	ARDJA	Chef de village
12	FAISAL MAHAMAT	FADJAR	Chef de village
13	IBRAHIM MAHAMAT	MALAGA	chef de village
14	ADAM ABDERAMAN	GALTA	Chef de village
15	ADAM YAYA HASSAN	KERGOUNA	Chef de village
16	SOULEYMANE DAUD	GOUGOUROUMO	Chef de village
17	IBRAHIM YAYA	ETETE	Chef de village
18	IBRAHIM ISSACK	DJANDJANGUE	Chef de village
19	YAYA YACOUB	KATAREYE	Chef de village
20	ISSACK IDJEBRE	WIWATE OMIEK	Chef de village
21	AHMAT MATAR	WIWATE	Chef de village
22	SOULEYMANE MATAR	DIDI AYI	Chef de village
23	HAWA ABDOULAYE IDRIS	DJANGUE	Représentante des filles
24	FATNE ABAKAR KHAMISS	DJANDJANGUE	Membre du groupement
25	KHADIDJA ADAM	AMARA DJEDIDE	2 <sup>ém</sup> e Représentante des femmes
26	HAWA YACOUB AHMAT	MALAGA	Trésorière du groupement
27	KHADIDJA YAYA	DIRNE	Commerçante
28	HAWAIDA AHMAT	BAORA	Commerçante
29	HAWA ABDOULAYE IDRIS	DJANGUE	Ménagère
30	FATNE ABAKAR KHAMISS	DJANDJANGUE	Membre du groupement
31	KHADIDJA ADAM	AMARA DJEDIDE	Membre du groupement
32	HAWA YACOUB AHMAT	MALAGA	Membre du groupement
33	KHADIDJA YAYA	DIRNE	Membre du groupement

**Liste des Membres des commissions thématiques (CT)**

N°	Nom et Prénoms	Localité	Sexe
<b>Thématique : Agriculture - Elevage</b>			
1	ABDALLAH ISMAIL	TCHOWTCHOW	M
2	FAYCAL MAHAMAT	FADJAR	M
3	MAHDI BAHAR YAYA	MALAGA	M
4	KAMAL YAYA	MALAGA	M
5	ABDELMADJID ABDOULAYE	OUMIYE	M
6	HASSAN IDRIS YAYA	GOUGOURMO	M
7	HAMRA ADAM	MALAGA	F
8	FAIZA OUMAR	MALAGA	F
9	ADAMA AHAMAT	GOUGOURMO	F
10	ZENABA ABDOULAYE	OUMIYEC	F
<b>Thématique : Environnement :</b>			
11	YAKLHOUB ABAKAR	DARASALAM	M
12	HAROUNE YAYA	OUMIEC	M
13	ABDERAHIM IBRAHIM YAYA	WIWAT	M
14	IBRAHIM ADAM	MALAGA	M

15	YAYA NOUR	KAMKAMA	M
16	FATIME BABIKIR	TOUMOUE	F
17	KALTOUMA SOULEYMANE	DJOKHANE	F
<b>Thématique : Education-Culture- Jeunesse et Sport</b>			
18	ABDELKERIM MAHAMAT	DOURNE	M
19	MAHAMOUD IBRAHIM	DJANGDENE	M
20	YAYA MAHAMAT ISSAKH	AMARA DJADID	M
21	RASSMIYA MAHAMAT	MALAGA	F
22	RACHA MAHAMAT	MALAGA	F
23	HINDIA YAYA ADAM	MALAGA	F
<b>Thématique : Santé-Eau potable et Assainissement</b>			
24	MARIAM BECHIR	WIWAT	F
25	FAIZA OUMAR	MALAGA	F
26	OUSMANE HAMAT	DJANGUE TAT	M
27	ACHE BAHAR YAYA	MALAGA	F
28	MABAILODJIM BORTHELEM	MALAGA	M
29	ABDOU YAYA MAHAMAT	KOROK	M
30	KALTOUMA SOULEYMANE OUMAR	DJOKHANE	F
31	FATIME ABAKAR	DJAGDJAGNE	F
32	FATIME BABIKIR	TOUMOUDA	F
<b>Thématique ; Affaires sociale – Genre</b>			
33	ANOUR ISSAKH	AMARA	M
34	ATOM HASSAN	DJAGUE	M
35	ADAM ABDERAHIM	GALTA SAKHAIR	M
36	ADAM ANPOUR IBRAHIM	DJOKHANE	M
37	ACHE YAYA	MALAGA	F
38	ACHE ADAM	MALAGA	F
39	MASTOURA MAKINE YAYA	MALAGA	F
<b>Thématique : Economie</b>			
40	RACHA MAHAMAT	MALAGA	F
41	HINDIA YAYA ADAM	MALAGA	F
42	HAOUYE ADAM MAHAMAT	MALAGA	F
43	BADRIA MAHAMAT	MALAGA	F
44	AHMAT ISMAIL	MALAGA	M
45	AHMAT ABAKAR DAOUD	MALAGA	M
46	KAMOUNE MAHAMAT	BORO	M
47	MAHAMAUD IBRAHIM	DJANDJANGUE	M
<b>Thématique : Gouvernance- Paix et Sécurité</b>			
48	ATOM HASSAN	DJAGUE	M
49	ADAM ABDERAHIM	GALTA SAKHAIR	M
50	ADAM ANPOUR IBRAHIM	DJOKHANE	M
51	ABDELKERIM MOUSSA	AMARA	M
52	KHADIDJA ADOUM	KHADIDJA ADOUM	F
53	ZENABA ABDALLAH	ZENABA ABDALLAH	F
54	FATIME ADOUM	FATIME ADOUM	F

### Listes des participants à l'atelier cantonal de lancement (hommes/femmes)

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Adam Gargache	Malaga	Chef/canton	M	66393813
02	Kaltouma Adam Oumar	Gougouroumo	Participante	F	
03	Halima Mahamat	Gougouroumo	Participante	F	
04	Hawa Yaya	Gougouroumo	Participante	F	
05	Zakia Abakar Adam	Gougouroumo	Participante	F	
06	Zenaba Abdallah	Omeye	Participante	F	
07	Fatnebabikir	Djandjangue	Participante	F	
08	Hawa Abdoulaye Idriss	Djangue	Participante	F	
09	FatneAbakarHhamis	Djandjangue	Participante	F	

10	Khadîdja Adam	Amara djedide	Participante	F	
11	Hawayacoubahmat	Malaga	Participante	F	
12	Khadîdja Yaya	Dirne	participante	F	
13	HawaidaAhmat	Baora	Participante	F	
14	ZenabMahamat	Iyor	Participante	F	
15	Ahmat Adam	Aganti	Chef de village	M	
16	AbakarMahamat	Korokiyor	Chef de village	M	
17	Souleymane Ismail	Wiwateborent	Chef de village	M	
18	Abdou Abdoulaye	Baora	Chef de village	M	
19	Abakar Idriss	Djanguesakhair	Chef de village	M	
20	AllimineYounouss	Ardja	Chef de village	M	
21	FaisalMahamat	Fadjar	Chef de village	M	
22	Ibrahim Mahamat	Malaga	chef de village	M	
23	Adam Abderaman	Galta	Chef de village	M	
24	Souleymane Mahamat	Malaga	Participant	M	
25	Yaya Mahamatissack	Wiwate	Participant	M	
26	Yaya Ibrahim	Malaga	Participant	M	
27	Abdou Yaya Mahamat	Malaga	Participant	M	
28	Alhaji Yaya Ibrahim	Gougouroumo	Participant	M	
29	Issack Yaya	Malaga	Participant	M	
30	Adam Mahamat	Malaga	Participant	M	
31	Adam yaya Hassan	Kergouna	Chef de village	M	
32	Souleymane Daoud	Gougouroumo	Chef de village	M	
33	Ibrahim Yaya	Etête	Chef de village	M	98035553
34	Ibrahim Issack	Djandjangué	Chef de village	M	
35	Yaya yacoub	Katareye	Chef de village	M	
36	Issackidjebre	Wiwateomiek	Chef de village	M	
37	Ahmatmatar	Wiwate	Chef de village	M	
38	Souleymane Matar	Didi ayi	Chef de village	M	
39	Haroun Nassour	Galta	Chef de village	M	
40	Amir Souleymane	Gougouroumo	Participant	M	68851912
41	GamarMahamat	Wiwate	Participant	M	
42	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139
43	MahamatSaleh Djibrine	Guéréda	RAF	M	65542465

Atelier de Diagnostic Participatif Cantonal

Date : le 24 juin 2021

Lieu : Malaga

Liste des participants à l'Atelier de diagnostic participatif cantonal

N°	Noms et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Fatimé Abdallah	Malaga	Animatrice	F	
2	Kamal Yaya	Malaga	Vice-Président	M	68 85 09 66
3	Ibrahim Yaya	Malaga	Participant	M	
4	Bakri Ousmane	Malaga	Participant	M	60 29 79 70
5	Amire Souleymane	Malaga	SG ADC	M	60 24 67 15
6	AdamMahamat	Malaga	Participant	M	63 16 81 22
7	AbakarMahamat	Djangué	SGA/UDGV	M	68 84 51 96
8	Abdelkerim Yaya	Korok	Participant	M	95 80 83 46
9	Ibrahim Mahamat	Korok	Participant	M	63 77 66 40
10	Ibrahim Tmaor	Amara	Participant	M	91 49 44 84
11	AnourIssakh	Amara	Participant	M	66 48 56 64
12	Atom Hassan	Djagué	Conseiller ADC	M	68 86 74 01
13	Adam Abderahim	GaltaSakhair	Participant	M	60 41 °05 59

14	Adam Anpour Ibrahim	Djokhane	Participant	M	
15	Abdelkerim Moussa	Amara	Participant	M	60 66 11 80
16	MahamatIssakha	Wiwat	Delegué	M	99 36 03 73
17	Hassan Idriss Yaya	Gougourmo	Delegué	M	99 31 12 10
18	Mariam Bechir Adam	Wiwat	Délégué Santé	F	60 44 41 57
19	Dr DjeranéNengatoloum	Guéréda	Medecin Santé	M	62 69 02 50
20	AhamatMahamatBachar	Guéréda	ANADER	M	62 59 79 40
21	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66 51 51 39
22	Cherif Hassaballah	Guéréda	R IDEN	M	66 31 42 51
23	MadjingarMienan	Guéréda	Chef d'antenne	M	66 72 24 53
24	MahamatAhamatAyioch	Guéréda	Animateur	M	66 62 64 46
25	Mahamat Saleh Djibrine	Guéréda	RAF	M	65 54 24 65
26	FatimeAbakar	Djagdjéné	Participante	F	
27	FatiméBabikir	Toumoudé	Conseille UDGV	F	
28	Kaltouma Souleymane	Djokhane	Participant	F	
29	Faiza Oumar	Maklaga	Délégué Santé	F	
30	Gamra Adam	Malaga	Participante	F	
31	AchéBachar	Malaga	Participante	F	
32	RassmiyaMahamat	Malaga	Participante	F	
33	Racha Mahamat	Malaga	Conseiller ADC	F	
34	Hindia Yaya Adam	Malaga	Participante	F	
35	Haouyé Adam Mahamat	Malaga	Participante	F	
36	BdriaMahamat	Malaga	Participante	F	
37	HaouyéIssakhHassane	Malaga	Participante	F	
38	OuweydaMahamat	Malaga	Participante	F	
39	KaltamAbdelkerim	Djagudjagné	Participante	F	
40	Mariam Abakar Yaya	Malaga	Participante	F	
41	Fatimé Adam Ali	Malaga	Participante	F	
42	Sayé Adam	Malaga	Participante	F	
43	Aché Yaya	Malaga	Participante	F	
44	Aché Adam	Malaga	Participante	F	
45	MastouraMakine Yaya	Malaga	Participante	F	
46	ZoubeidaAhamat	Malaga	Participante	F	
47	Yaya Yakhoub	Malaga	Participante	M	68 85 18 88
48	Yaya Ibrahim	Malaga	Participante	M	60 41 05 59
49	Abdallah Ismail	Tcchawtchaw	Participante	M	68 85 44 89
50	Alkheir Adam	Djagdjagné	Délégué	M	
51	MahamatIssakh	Wiwat	Délégué	M	
52	Kamal Adam	Malaga	Délégué	M	65 00 37 84
53	Brahim ousmane	Malaga	Délégué	M	
54	YakhoubAbakar	Darasalam	Délégué	M	63 24 08 87
55	IssakhHisseine	Malaga	Délégué	M	
56	Moussa Abdallah	Mogdor	Délégué	M	66 59 16 60
57	AbdramaneMhamat	Magdor	Participant	M	66 56 69 12
58	Adam yayaGargach	Malaga	Chef de canton	M	66 39 38 13/91 74 84 38

### **Liste des participants** à l'AG de priorisation des projets

**Canton** : Bali

**Date** : 28-07-2021

**Lieu** : malaga

No	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Souleymane Adam Mahamat	Malaga	Participant	M	
02	Yaya adamharoun	Malaga	Participant	M	
03	Allemineyououss	Malaga	Rept/ de canton	M	66462865

04	Mariam Béchir Adam	Wiwad	Délègue /sante	F	60114157
05	Amir Ibrahim	Wiwad	participant	M	66555532
06	Yaya Mahamatissack	Wiwad	Délègue/éducation	M	
07	Abdel-kerim Ibrahim	Wiwad	participant	M	
08	Adam yaya	Malaga	Conseil (UDGV)	M	66633669
09	Adam Annour	Wiwad	participant	M	
10	Souleymane Daoud idriss	Gougouroumo	Chef /village	M	
11	Mahamat Béchir	Malaga	Trésorier/UDGV	M	90278757
12	Adam Abdoulaye	Malaga	Participant	M	65259744
13	Faiza Oumar	Malaga	Délègue /sante	F	
14	Kamal yaya	Malaga	Vice/président(ADC)	M	68850166
15	Bakeri Ibrahim	Malaga	Animateur	M	63477073
16	Amir Souleymane	Malaga	Secrétaire (ADC)	M	60246715
17	Issa issack	Leurne	Participant	M	
18	Abderaman Oumar adam	Guereda	Animateur expérimente	M	66515139
19	Abakar Abdoulaye issack	Guereda	IDENPCDT	M	66220256
20	Brahim itdei	Guereda	C/S ANADER	M	66389359
21	Bacherene Ali Addouma	Guereda	Forester DDT	M	66755950
22	Adam haroun	Guereda	Major /hôpital/Guéréda	M	66885074
23	Mahamatahmat ay-ich	Guereda	Animateur expérimente	M	66626446
24	Mienapatrik	Guereda	Chef d'antenne	M	66722453
25	Ibrahim Mahamat	Malaga	Participant	M	
26	Adam yaya	Malaga	Conseil /UDGV	M	
27	Béchir Abdel-kerim	Malaga	Participant	M	
28	AbdoulgachimMahamat	Malaga	Participant	M	
29	Youssef Mahamat	Malaga	Participant	M	
30	Mariam awadadam	Djangué	Participante	F	
31	Ache yaya	Djangué	Participante	F	
32	Kaltan Abdel-kerim	Djangué	Participante	F	
33	Boussenaharoun	Malaga	Participante	F	
34	Kaltouma haroun	Djangué	Participante	F	
35	Ache hachim	Djangué	Participante	F	
36	Minayahachim	Djangué	Participante	F	
37	Fatime Abdoulaye	Malaga	Animatrice/locale	F	
38	Atom Hassan	Djokhane	Participant	M	
39	Haroun Ismail	Malaga	Participante	M	
40	Ousmane issack	Malaga	Participante	M	
41	Adam yaya	Malaga	Participant	M	
42	Hassan idrissyaya	Gougouroumo	Délègue /élevage	M	99311210
43	Abdallah Ismail	tchowtchow	Délègue /agriculture	M	60410559
44	Fayçal Mahamat	Fadjar	Délègue /élevage	M	66617654
45	Ousmane hamat	Djanguetate	Délègue/ sante	M	92705405
46	Abdel-kerimMahamat	Dourne	Délègue/sante	M	92568543
47	Yacoubabakar	Darassalam	Délègue/environnement	M	63240887
48	Haroun yaya	Oumiec	Délégué/environnement	M	
49	Mahadibahar	Malaga	Délégué /agriculture	M	60410450
50	Koubayeyaya	Malaga	Trésorière(UDGV)	F	